

FNA **POG**

FÉDÉRATION NATIONALE
AUTONOME DES PUPILLES DE LA
NATION ET ORPHELINS DE GUERRE

2, ALLÉE DES RAISINS - 11160 CAUNES MINERVOIS

N°2 MAI 2024

Solidarité - Mémoire - Fraternité

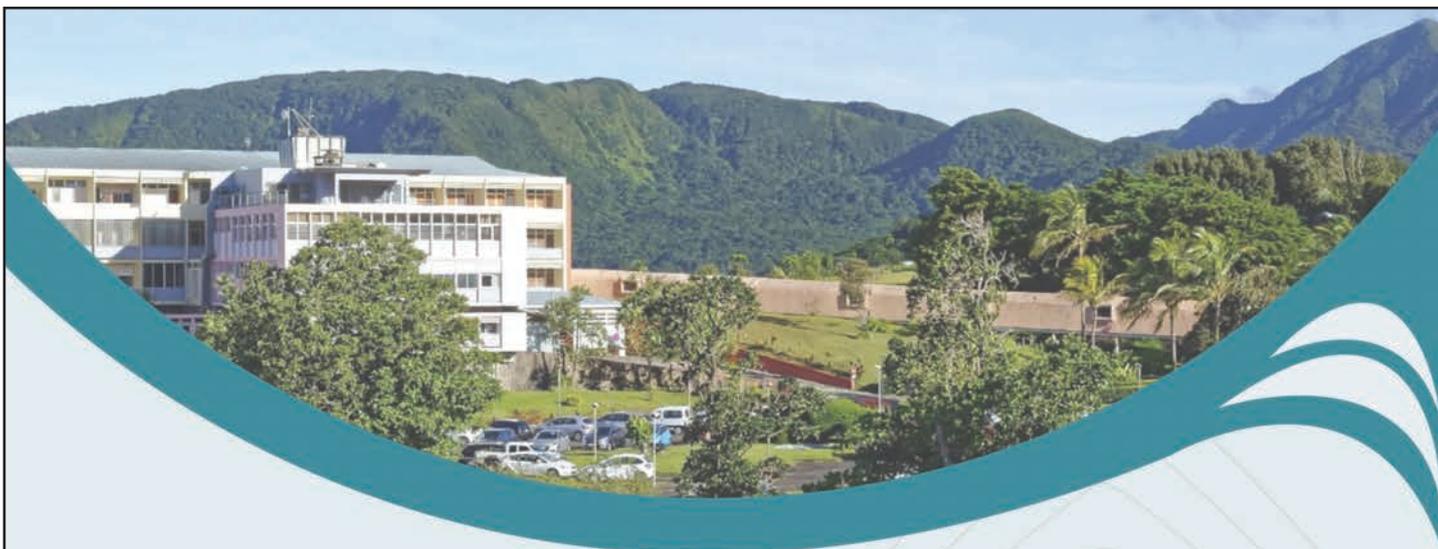


ANNIVERSAIRE
**D-DAY & BATAILLE
DE NORMANDIE**



**« Je sais mal ce qu'est la liberté,
mais je sais bien ce qu'est la libération. »**

André MALRAUX



NEV

PÔLE SANTÉ NOUVELLES EAUX VIVES



Basse-Terre

Centre de dialyse (hémodialyse centre lourd, hémodialyse à domicile, dialyse péritonéale)
Hôpital de Jour (Soins plaies, Programmes d'éducation thérapeutique)
IRM



Saint-Claude

Hôpital SMR (Soins médicaux et de Réadaptation)
Hôpital de Jour (Soins plaies, Programmes d'éducation thérapeutique)
Psychiatrie



Pointe-Noire

Centre de dialyse (Unité de dialyse médicalisée, auto-dialyse)



Contacts

Centre de dialyse Basse-Terre - Tél : 0590 32 85 01 - Email : secretariat.dialyse@cliniquenev.com
Centre de dialyse Pointe-Noire - Tél : 0590 44 63 00 - Email : secretariat.dialyse@cliniquenev.com
Hôpital de Jour - Tél : 0590 99 89 87 - Email : secretariat.hdj@cliniquenev.com
Clinique les Nouvelles Eaux Vives - Tél : 0590 80 53 53 - Email : reservation@cliniquenev.com
Centre IRM - Tél : 0590 99 00 75 - Email : centre.irm@wanadoo.fr

www.cliniquenev.com





➤ **Edito** DE LA **PRÉSIDENTE**

Le 27 mars 2024, nous avons été reçus, Madame Christiane Dormois, Monsieur Henri Paturel et moi-même, par la directrice nationale de l'ONaCVG, Madame Verdier-Jouclas, accompagnée de Madame Béatrice Poni adjointe DSO de Madame Stéphanie Despeaux Cheffe du département de la Solidarité et de Monsieur Franck Leconte, chef du département Reconnaissance et Réparation.

Notre entretien s'est passé dans une ambiance très sereine, avec une directrice très à notre écoute. Rares sont les fois où nous avons ressenti une telle empathie.

La grande interrogation que nous avons soulevée a été de savoir à qui profiteront les 4 M€ votés. Il s'agit d'une enveloppe de crédits de 4 M€ sur l'action n° 3 du programme 169 « Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant, mémoire et liens avec la Nation » afin de renforcer les crédits d'action sociale de l'ONaCVG destinés aux Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre MAJEURS. Ces 4M€ permettront une revalorisation des aides financières individuelles versées.

Les directrices ou directeurs des ONaCVG départementaux ont été destinataires d'une feuille de route leur demandant de rechercher les pupilles et orphelins par le biais des Mairies, des EPHAD, par tous les moyens de communication possibles et de faire preuve de bienveillance envers les demandeurs.

Nous devons nous-mêmes, en tant que délégations de la FNAPOG, inciter nos adhérents à rédiger des demandes d'aide que ce soit pour honorer une facture d'eau, d'électricité, de gaz, ou toute autre facture importante imprévue. C'est un renfort que nous apporterons à l'ONaCVG pour dénombrer les pupilles et orphelins qui sont dans notre fédération.

Il faut savoir que la Secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, Mme Patricia Mirallès, attentive à ce sujet, a demandé à la Directrice Générale Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas de mettre tout en œuvre pour aller le plus vite possible.

Les dossiers, ainsi constitués par les directrices ou directeurs des services départementaux de l'ONaCVG seront envoyés à Paris où ils seront examinés pour finalisation par la Directrice Générale de l'Office en commission avec les équipes du département de la solidarité, avant de donner l'accord pour une aide, suivant les besoins.

C'est une avancée pour nos adhérents, n'hésitons pas à leur venir en aide pour remplir leur dossier.

Notre satisfaction est grande pour un premier pas, car pour beaucoup cette aide tant attendue, sera appréciée.

Avec gratitude et détermination,

Marie-Louise LORENZON - Présidente FNAPOG

REVUE FNAPOG

2, Allée des Raisins - 11160 CAUNES MINERVOIS

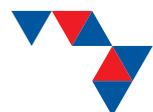
Directeur de la Publication :
Marie-Louise LORENZON

Droits de reproduction (textes et photos) réservés
pour tous pays, sauf mention contraire.
S'adresser au Directeur de la publication.

RÉGIE PUBLICITAIRE ET COORDINATION

B2B.COM - 37, boulevard Marechal Foch
06000 Nice

Crédit photos : Fnapog, Adobe stock





Ensemble
Scolaire
Cécile Cheviet

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



UN COLLÈGE ...



De la 6^{ème} à
la 3^{ème} Générale
et des classes "alpha"
Et aussi une 4^{ème}
et une 3^{ème} Pro



... ET UN LYCÉE



Série Générale Baccalauréat G Ecologie, Agronomie et Territoires

Pour suivre les études supérieures
(Ingénieur - Vétérinaire - Santé - Environnement)

Nouvelle Formation Baç Pro SAPAT

service aux personnes
et au territoire



CAP agricole

Agriculture des Régions Chaudes
Formation en 2 ans

- Avoir accès aux emplois agricoles
- Lancer son exploitation
- Poursuivre en Bac Pro

Bac Pro Vente

Conseil-Vente en produits alimentaires
Formation en 3 ans

- Acquérir les bases des techniques de vente.
- Poursuivre en BTS



31 Allée des Citronnelles - BP 65
97320 ST-LAURENT-DU-MARONI

☎ 05.94.27.97.13

✉ st-laurent-du-maroni@cneap.fr

80^e

ANNIVERSAIRE
D-DAY & BATAILLE
DE NORMANDIE

Pour marquer le 80^{ème} anniversaire du D-Day, la FNAPOG a donné la parole à ses adhérents Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre présents en Normandie le 6 juin 1944 et après. Merci à eux pour leurs témoignages, oh combien précieux pour les jeunes générations.

TÉMOIGNAGE de **Raymonde**

Pupille de la Nation qui a perdu sa maman le 6 juin 1944 à Trévières (6 kms d'Omaha Beach).

➤ **Je me nomme Raymonde Bourdet née Joret**

Le 6 juin 1944, jour du débarquement, maman et moi revenions de chez ma tante domiciliée dans le même village, c'est-à-dire Trévières, nous venions de rentrer à la maison quand surgissent des avions, nous sommes allées nous mettre dans un abri (une rangée entre 2 murs avec des fagots pour le toit et de la paille au sol où nous avons passé la nuit, le lendemain matin, nous repartons vers notre domicile qui était tout près (sur la même rangée).

Peu de temps après, un voisin est venu nous prévenir que nous allions être bombardés, ma maman voulait terminer sa vaisselle du matin, ensuite on est sorties avec précipitation en traversant la route pour se mettre à l'abri sous un porche afin de nous protéger, en plein bombardement un obus est tombé sur la ferme d'à côté et c'est à ce moment-là que maman a été sérieusement blessée, nous n'étions que toutes les deux sous ce porche, je l'ai bien calée entre le mur et la porte, le temps d'aller chercher en catastrophe du secours auprès des personnes qui étaient dans l'abri la veille avec nous.

J'étais moi-même blessée à la tête et les jambes, je me préoccupais plus de l'état de maman, vu les bombardements importants nous ne pouvions pas sortir, c'était l'horreur pour moi sachant que maman était seule



sous ce porche, après une petite accalmie, les personnes de l'abri sont venues auprès de maman et sont restées à ses côtés en attendant les secours (La Croix Rouge).

Elle est restée toute une journée sur un brancard au sol avant d'être emmenée à l'hôpital de Bayeux.

Ça demandait tout le temps des soins, faute de place...

Elle est décédée pendant son transport à la hauteur de Mandeville en Bessin à 2 kms.

Suite à mes blessures, un voisin m'a portée afin d'effectuer les soins qui ont été fait par la Croix Rouge américaine, de ce fait je n'ai pas pu revoir maman, elle est partie sans que je puisse lui dire au revoir, c'est une chose qu'une petite fille de 13 ans ½ne peut pas oublier.

Je me suis retrouvée seule, mon papa était prisonnier en Allemagne, ne sachant pas bien entendu que maman était décédée.

J'ai été trimballée de droite et de gauche chez des oncles et tantes et à l'âge de 15 ans partie dans les fermes traire les vaches.

En mémoire de ma maman partie beaucoup trop tôt pour une petite fille.

Raymonde Bourdet

Publi-redac



MOT DU MAIRE: Jules OTTO



En décidant de porter cette campagne d'information retraçant toutes les actions à même de rendre la vie des Français plus paisible, la gendarmerie pose un acte à la fois salubre et royal...

Salubre : car nous assistons à une banalisation de la violence génératrice de déviances et de décadences

Royal : car rien ne saurait remplacer l'ordre public et la paix civile.

Cette campagne adossée à divers dispositifs, cible les incivilités, les addictions, la sécurité routière, la violence à la personne en un mot tout ce qui relève du sécuritaire et du préventif.

Les conseils régional et départemental qui ont bien pris la mesure de ces phénomènes ont emboité le pas à la gendarmerie nationale, ainsi qu'un nombre important de collectivités dont **la ville de VIEUX-HABITANTS**.

En effet, depuis la mise en œuvre des dispositifs de vidéo protection, indiscutable vecteur d'absorption d'incivilités et facilitateur dans la conduite des enquêtes sur les délits, les habitants cernent bien la différence entre l'insécurité et le sentiment d'insécurité.

Désormais, ils savent faire la différence entre ce qui relève de la rumeur et ce qui relève des faits.

En matière de fait, ils connaissent parfaitement le rôle essentiel qu'a pu jouer le dispositif de vidéo protection à l'occasion d'un délit qui s'est récemment commis chez nous.

Et on comprend mieux alors leur sentiment de satisfaction et d'adhésion lié à la mise en service d'un dispositif identique aux abords de nos établissements scolaires.

L'efficacité de cet outil a été renforcée de façon sensible par la signature d'une convention de coordination entre la police municipale et la gendarmerie nationale.

La mutualisation des moyens demeure l'enjeu principal avec un double effet : l'échange des informations et la conduite d'interventions communes.

Je me réjouis que toutes ces actions aillent dans le sens d'une baisse générale des incivilités, à l'exception des dysfonctionnements constatés en intra familiale depuis l'avènement du COVID.

C'est l'ensemble de ces raisons qui justifient que la **ville de VIEUX-HABITANTS** accorde son soutien à cette importante opération d'intérêt public.

Le Maire de la Ville de Vieux-Habitants,
Jules OTTO

80^e ANNIVERSAIRE D-DAY & BATAILLE DE NORMANDIE

TÉMOIGNAGE de Guy

Pupille de la Nation qui a perdu son Papa et sa Maman le 9 juin 1944 à Mayenne (53)

➤ Je me nomme Rodriguez Guy

Cette fin de nuit du 9 juin 1944, ce fut tumulte et agitations.

En effet, il y avait mes parents qui se précipitèrent pour m'extraire de mon lit. On me dépose au bas l'escalier, deux de mes sœurs étaient déjà à cet endroit, à l'étage il restait ma grande sœur. Papa se précipita pour aller la chercher, entre-temps une violente déflagration coupa l'escalier en deux.

Voilà Papa, ma sœur, avec vivacité il franchit ce fossé et nous rejoignit.

La deuxième séquence était de me situer dans les bras de ma maman à la porte de sortie de la cave.

Je suis frappé par la vision de plumes blanches qui volaient, je lui dis : « les cocottes », puis d'un seul coup plus rien.

Je dévale les marches en dégringolade pour entendre ma sœur Gisèle dire passez par-là, il y a un trou (Je rappelle que j'avais 5 ans).

Je me suis glissé par celui-ci pour rentrer dans un néant.

Je ne pouvais pas imaginer que ma maman était morte par un éclat d'obus alors que j'étais dans ses bras.

Mon papa était en agonie sous les restes de la maison.

Je voudrais à ce moment me révolter contre cet arbitrage pour déterminer une indemnité en vertu d'interprétation de barbarisme.

Ces personnes méritent-elles du sens de l'humanité.

Elle ne mérite à mon avis que du mépris.

Merci madame Darrieussecq !!

Comme Pupille de la Nation, je n'ai senti que désamour de celle-ci.

A ce moment, pas de psychologue, pas d'Assistante Sociale. Petit Orphelin cache toi, tu ne seras plus un enfant. J'étais blessé à la tête, j'ai toujours une cicatrice, je sens toujours des petits granulés sous la peau de mon crâne, mais qui aurait pu s'en soucier.

Bon an mal an, j'ai compris que cela n'était pas difficile de vivre en comptant que mon grand-père de 62 ans pouvait me donner à manger.

C'est une personne seule qui s'est chargée de me faire franchir les étapes de la vie.

A Tourlaville le 3 mars 2024.

Guy Rodriguez



PIERRE GAGNAIRE

Nos restaurants en France



PIERRE GAGNAIRE - PARIS



GAYA - PARIS



PIERO TT - PARIS



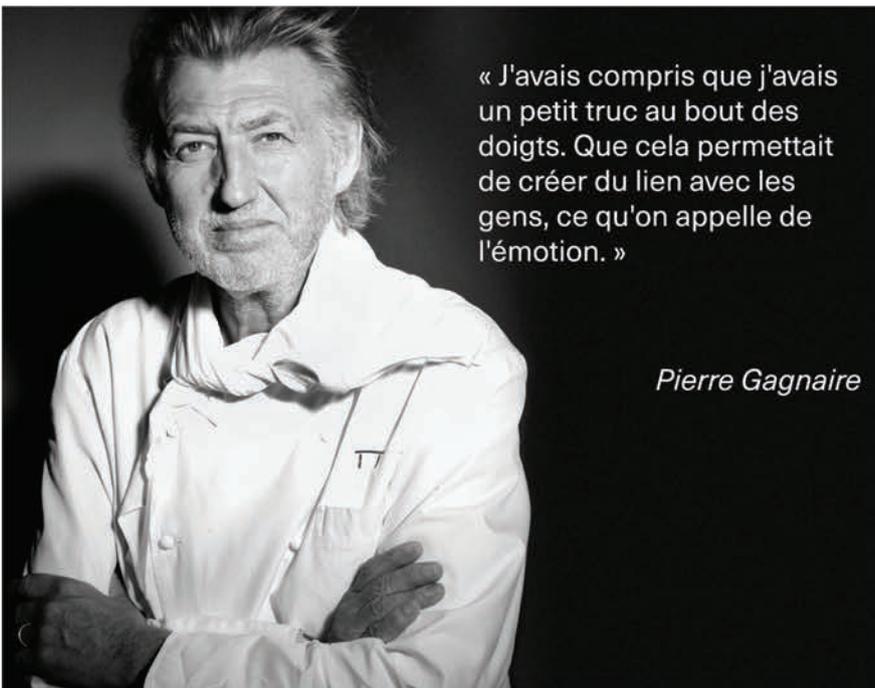
AMA TERRA - AIX-EN-PROVENCE



DUENDE - NIMES



L'IMPE (LA BRASSERIE) - NIMES



« J'avais compris que j'avais un petit truc au bout des doigts. Que cela permettait de créer du lien avec les gens, ce qu'on appelle de l'émotion. »

Pierre Gagnaire



GAYA - CUISINE DE BORDS DE MER
CHATELAILLON



LES FOUQUET'S

pierregagnaire.com

80^e ANNIVERSAIRE D-DAY & BATAILLE DE NORMANDIE

TÉMOIGNAGE

de Jeanne Schuh

Cherbourg le 22 février 2024

En juin 1944, j'avais 16 ans et demi, je travaillais à la ferme chez mes parents à Fresville, commune entre Montebourg et Sainte-Mère Eglise

Dans la nuit du 5 au 6 juin, les avions ont largué les parachutistes et le lendemain matin nous, nous avons récupéré des parachutes. Les obus tombaient et le 8 juin vers 9 heures, ça continuait.

Nous sommes partis dans une tranchée, nous venions d'arriver quand 4 obus nous sont tombés dessus.

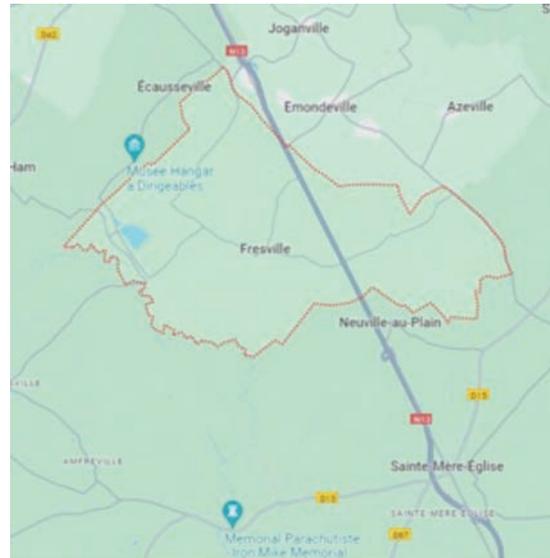
Mon père, tué sur le coup, une balle ayant traversé le cerveau, moi blessée au genou, ma sœur à la hanche, maman et le petit domestique aucune blessure.

Nous sommes partis chez les voisins, ils ne nous reconnaissaient pas, pleins de feuilles, terre et etc...

Ils ont cherché des infirmiers américains, nous avons été bien soignées et sommes restés 2 ou 3 jours chez ce voisin, les obus tombaient encore et le voisin a voulu que l'on parte en voiture à cheval, allongées sur un matelas, nous avons fait 4 à 5 kilomètres et un châtelain nous a bien reçus.

Nous sommes restés 4 à 5 jours, les obus tombaient toujours dans la cour, il a fallu partir chez un oncle à 10 kilomètres de là, toujours dans la cariole (encore bien soignées par les américains).

Maman et le petit domestique sont partis à notre maison, là le jeune homme est tué par une grenade incendiaire, maman brûlée à la tête et



aux mains, direction l'hôpital militaire à quelques kilomètres.

Maman a gardé des séquelles aux mains.

J'étais restée dans la famille et au bout de quelques semaines retour à la maison.

J'avais du mail à me déplacer et en juillet 1945, j'ai été opérée à l'hôpital de Cherbourg, on m'a retiré un éclat d'obus de 5 cm environ. Et encore tant d'années après je ne peux pas m'agenouiller.

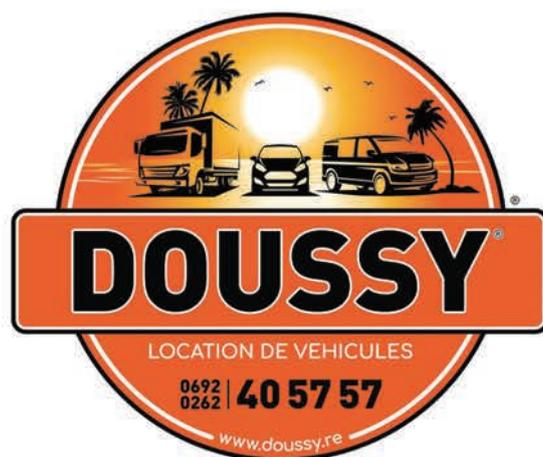
Mon père était enterré dans le jardin et l'inhumation a eu lieu au mois d'août.

En juin 1945, nous avons quitté la ferme pour venir à Cherbourg, maman a pris un commerce et j'ai pris des cours de sténodactylo, j'ai travaillé et je me suis mariée.

Voilà, Monsieur, le récit de cette triste période.

Avec mes remerciements, recevez, Monsieur, mes salutations.

Jeanne Schuh



Agence de location de voitures à Sainte-Clotilde

UN LARGE CHOIX DE VÉHICULES, ADAPTÉS À VOS BESOINS



3 Bis Rue Jean Baptiste Ponama
97490 SAINTE-CLOTILDE

Fax : 02 62 40 57 57 - Tél : 06 92 40 57 57 - Utilitaires : 06 93 48 15 48

Lun - Sam 8h - 12h / 14h - 18h / Dim Fermé

www.doussyloc.fr

➤ SOUVENIRS D'UN ENFANT DURANT LA DERNIÈRE GUERRE DANS LA CAMPAGNE NORMANDE.

TÉMOIGNAGE de Michel Normand

Je suis né début 1938. Mon enfance s'est passée durant la guerre. Je conserve des souvenirs assez précis et vivaces des premières années de mon existence. Comme tous les enfants à cette époque, nous avons l'esprit vierge, non marqué, formé (ou déformé) par les médias.

Ce sont des souvenirs directs, vécus, non virtuels.

Des faits marquants d'abord, certains graves :

- **Le retour de mon père** en septembre 40. Parti le 3 septembre 39 rejoindre le 3^{ème} régiment du génie d'Arras, en première ligne. Grièvement blessé en mai 40 près de Guise dans l'Aisne. Rapatrié à l'hôpital de Flers d'abord, puis devant l'arrivée des Allemands, en zone libre, à Biarritz. (J'ai par la suite été adopté comme **Pupille de la Nation** par le Tribunal Civil d'Avranches).
- **Le souvenir des Allemands partout.** L'image d'un groupe (un régiment ?) stationnant dans un champ près de la ferme de ma grand-mère. Rapports distants entre occupants et occupés, empreints de réserve méfiante de part et d'autre. J'ai en mémoire un petit homme aux cheveux gris, longs et frisés, venant du nord de la France, qui s'affichait ouvertement avec les occupants. Il était heureusement bien seul
- **La grande frayeur dont fut victime mon oncle, membre du réseau de résistance Tabur,** lors de l'arrivée brutale de la Wehrmacht et la fouille approfondie de sa ferme, à la recherche d'armes devant toute la famille maintenue en respect, face au mur, y compris mes cousins âgés de quelques années, seul le plus jeune, Roland était dans son landau : il n'avait que quelques mois !. Il s'en est fallu de peu, de quelques centimètres pour que les Allemands ne mettent la main dans la cheminée sur le poste émetteur-récepteur qui y était caché. Si cela avait été le cas, que se serait-il passé ? Le pire sans doute.

La vie quotidienne continuait malgré tout avec un côté heureusement plus rose, quelque

peu bucolique même. Les travaux à la ferme, les animaux, la fenaison, la moisson, les repas pris sous les pommiers à la belle saison, où tout le monde était réuni, patrons, employés, anciens et enfants.

Et puis aussi l'adaptation aux situations nouvelles : le tabac cultivé en cachette, les topinambours, les pneus pleins des vélos, les voitures à gazogène, les sandalettes confectionnées par un ouvrier dans du cuir de récupération,

On parlait avec admiration de la **famille Thomas** au village de Glatigny, qui courageusement cachait une petite fille juive, Esther Rosenthal, et prenait des risques.

Arrivait l'exode précédant le débarquement des Alliés. Les tracts annonçant les bombardements, largués à la campagne, au lieu de tomber sur la ville. Les Avranchinois se réfugiaient dans les fermes. Le départ le soir de tout le monde, hommes, femmes, enfants allant coucher dans des granges dans la paille. Les prières émouvantes.

Les tonneaux enfouis en terre où l'on rangeait les choses précieuses, vaisselle, draps, bibelots, etc... Les tranchées creusées qui se révélèrent des pièges mortels pour certains.

Les bombardements suivis dans le ciel, chacun retenant son souffle. « Avranches au bûcher » pour reprendre les mots du directeur de la Manche Libre. Je revois la rue de la Constitution, immense champ de ruines avec mon père qui se rendait au M.R.U. (Ministère de la reconstruction et de l'Urbanisme). Les baraques de la place Valhubert et de la Turfaudière. Le mitraillage de camions allemands dans le village voisin avec des morts.

L'arrivée des Alliés, des Américains à Saint Loup le 31 juillet 1944. Toute la population se portant à leur rencontre dans le bourg. Les cloches sonnaient. Les jeunes filles embrassaient les vainqueurs. Les cigarettes à profusion, le chocolat, le chewing-gum bien sûr... .





SPÉCIALISTE DE L'OXYGÉNOTHÉRAPIE ET L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE SOS OXYGÈNE PROPOSE À DOMICILE, UNE LARGE GAMME DE PRESTATIONS MÉDICO-TECHNIQUES.

- Sélection du matériel en fonction de l'analyse de la prescription médicale
- Accompagnement personnalisé
- Installation et mise en place au domicile du patient
- Suivi technique et observance du traitement

Grâce à notre équipe de professionnels spécialisés, **SOS Oxygène intervient 24h/24, 7j/7** sur l'ensemble de la région ANTILLES GUYANE, pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de nos patients.

236 RUE DE L'INDUSTRIE - ZI JARRY - 97122 BAIE-MAHAULT - TÉL. 05 90 99 18 81



NOUS SOMMES UN BUREAU D'ÉTUDES SPÉCIALISÉ EN MENUISERIES ET SERRURERIE, SITUÉ DANS LA RÉGION NIÇOISE.

Nous œuvrons à l'international.

Possédant une expérience de plus de 14 ans dans le domaine, nous vous proposons de vous accompagner tout au long de votre projet, de l'étude technique à la réalisation des plans des principe, d'exécution et de fabrication, pour répondre des les meilleurs délais à vos besoins.

250 CHEMIN DE LA VERRIÈRE 06560 VALBONNE - TÉL. 06 64 38 91 44 - www.bet-alu.fr

➤ **SOUVENIRS D'UN ENFANT DURANT LA DERNIÈRE GUERRE
DANS LA CAMPAGNE NORMANDE.**

80^e ANNIVERSAIRE
D-DAY & BATAILLE
DE NORMANDIE



Je revois les soldats noirs. Pour la plupart des Normands, c'était la première fois qu'ils voyaient des gens de couleur.

La liesse de la Libération. Les petits drapeaux de papier.

L'institutrice nous avait rassemblés auprès du monument aux morts avec une couronne de fleurs en forme de croix de Lorraine, et nous parlait gravement de la guerre, de la Libération, de la liberté, de la démocratie.

Les Allemands vaincus. Je pense à une colonne de prisonniers les mains sur la tête, injuriés au passage par le cafetier. Certains disaient avec plus de mesure et de courage aussi : « Ils sont vaincus et c'est tant mieux, mais ils ont souffert comme nous, sans doute plus que nous. Respectons-les au moins ! »

Certains qui étaient censés avoir fait du marché noir et s'être enrichis, étaient montrés du doigt.

Témoignages étonnés de gens ayant vu des femmes tondues en ville. Les règlements de compte semblent avoir été assez discrets...

Je revois les armes de guerre que l'on trouvait partout, y compris les armes blanches, les munitions, les douilles d'obus et les balles, les casques allemands et américains bien différents, les masques à gaz, les toiles de parachutes dans lesquelles on confectionnait des robes ou des jupes.....

On parlait d'accidents, souvent graves, même mortels dûs aux manipulations imprudentes ou inconscientes de ces engins, malgré les recommandations, même et souvent par des enfants.

Les prisonniers revenaient et nous allions les attendre à la gare.

Je revois un cousin montrant un affreux morceau de pain noir qu'il avait ramené, l'ordinaire du camp.

On parlait du général De Gaulle, le héros, le libérateur, le grand homme (trop grand ?) avec beaucoup de respect, mêlé (déjà) d'un léger agacement. Les « vive la France, suivis de vive de Gaulle ! » .

On lui opposait le général Leclerc, peut-être plus proche, plus humain. Avec mes cousins, nous avions l'effigie des deux hommes en petits soldats de métal que ma tante se procurait au magasin de jouets « Le petit Paris » où elle fournissait beurre et œufs. De Gaulle au garde à vous faisant le salut militaire, Leclerc avec son écharpe blanche, appuyé sur sa canne. Quand il est mort dans un accident d'avion en 47, j'ai vu des femmes pleuraient....

Ce sont des souvenirs simples, de faits et de gens qui ont fait simplement, modestement ce qu'ils croyaient devoir faire, face à des événements souvent difficiles et qui parfois les dépassaient. Mais ils ne semblaient pas désespérés même aux moments les plus noirs.

Les Anciens Combattants de la guerre 14-18, la Grande Guerre, qui avaient connu Verdun et les tranchées, les rescapés, se moquaient volontiers des combattants de 39. Je me souviens de l'un d'eux, le Père Lemarchand qui disait : « Les soldats d'à c't'heure, des soldats de papier ! »

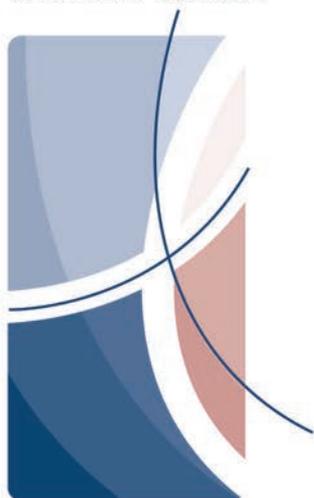
J'ai surpris mon père, qui s'exprimait peu, quelques mois avant sa mort, se disant à lui-même en pleine lucidité, à moins que ses paroles ne m'étaient destinées (nous étions seuls) : « Non, les soldats de 39-45 n'ont pas été de mauvais soldats.... »

C'est à lui et à tous les courageux combattants anonymes que je dédie ces quelques lignes. Lui, grièvement blessé dans l'Aisne, replié et longtemps soigné à l'hôpital de Biarritz, en zone libre. J'ai été adopté comme pupille de la Nation.

Michel NORMAND. 50380 Saint Pair sur Mer

Travail effectué dans le groupe de recherches généalogiques et historiques de l'Université Inter âges de Granville en 2001.

L'APPBAR devient :



LÉA

Entreprise adaptée

14 rue du canal 76380 Bapeume Lès Rouen

Contact :

contact@eapb76.com

06 35 43 55 36

- Blanchisserie industrielle
- Espaces verts
- Entretien des locaux
- Couture

**DESIGN ALU
CARIBEAN'S**
MENUISERIE ALUMINIUM



FABRICATION ET POSE

RUE DE BARBOTTEAU, PORT-LOUIS - 97117 GUADELOUPE

TÉL. 0690 91 81 82 - 0590 59 02 06

designalucaribeans@hotmail.com

TÉMOIGNAGE de Gérald NÉDÉLEC

Grand Ouest

80^e ANNIVERSAIRE
D-DAY & BATAILLE
DE NORMANDIE

Fin décembre un adhérent du Morbihan, M. Gérald NÉDÉLEC est venu parfaire les rangs de la FNAPOG 56. Je le connais très bien, sa maman était veuve de guerre, association dont ma propre maman était présente. Il m'a confié ce document et m'a donné son accord pour la publication dans le journal. C'est donc avec sa bénédiction que je te transmets cet article. Il avait déposé un dossier à CAEN mais sa demande n'a pas été prise en considération et pourtant.....

Odile Le Hir Présidente FNAPOG GRAND OUEST

8 | Le Télégramme Mardi 27 avril 2021

CHEZ VOUS

LARMOR-PLAGE

Camp de la mort : il en est sorti vivant mais brisé

Dénoncé, torturé, déporté : retour sur le calvaire de Charles Nédélec, résistant lorientais durant la Seconde Guerre mondiale.

● Alors que la France célébrait la journée nationale du souvenir de la déportation, dimanche, ils sont quelques-uns à perpétuer la mémoire des victimes de ce drame historique. Le Larmorien Gérald Nédélec est de ceux-là. Il archive scrupuleusement tous les documents qui touchent l'histoire édifiante de son père, héros de la résistance, déporté mais revenu vivant d'un camp de la mort.

Cabrol, un membre actif de la Résistance

Ce père, Charles Nédélec, est né en 1904 à Hennebont. En 1941, le garage qu'il tient à Keryado est réquisitionné par l'occupant. Si sa mauvaise volonté est évidente, les Allemands sont loin d'imaginer que ce mécanicien est déjà un membre actif de la résistance. Depuis juillet 1940, sous le pseudonyme Cabrol, il exécute des missions de sabotages et de renseignements. Dénoncé et arrêté le 8 mai 1944 à Guiscriff, il est transféré par la Gestapo (police politique de l'Allemagne nazie) à la chambre des tortures de Locminé pour y être interrogé. Comme il ne parle pas, Cabrol passe par tous les supplices : simulations de noyade, brûlu-



Le résistant lorientais Charles Nédélec a été déporté, durant la guerre, vers le camp de la mort de Buchenwald. Il en est revenu vivant mais brisé physiquement et psychologiquement. Source : Fonds familial Gérald Nédélec

res etc. Les agents nazis le suspendent même à un crochet de boucher, planté dans son omoplate et le privent d'un testicule. Il s'est confié sur cet épisode, plusieurs années après, à son ami Jean Toquin : « J'avais si mal que je me croyais mort et je ne sentais plus la douleur (...) C'était la mort plutôt que de faillir au devoir de la mission. »

375 km à pied

En relisant ces mots, son fils Gérald s'essuie les yeux. La douleur reste vive face à l'horreur qui a touché son père. « Ma femme me dit de garder cette histoire pour moi, mais j'ai besoin d'extérioriser et ce devoir de mémoire est nécessaire », indique-t-il. Reste la fierté « qu'il n'ait pas craché le morceau malgré tout ».

Envoyé le 17 août 1944 par le dernier convoi vers le camp de la mort de Buchenwald, puis dans les mines de sel, Charles Nédélec subit également la marche de la mort à l'évacuation du camp. 375 km à pied, sous la menace des SS (organisation paramilitaire et policière des nazis), jusqu'à la libération par les Russes en mai 1945. Le Lorientais est rapatrié au pays en juin, fortement diminué. Gérald a 13 ans quand son père décède en 1954, après une longue agonie, ponctuée de crises de démence. Dans les prochaines semaines, le fils va s'atteler à un livre autobiographique, destiné à sa famille, pour garder une trace de ce père qu'il a peu connu. De ce père que la guerre lui a pris. « C'est un devoir de mémoire », répète-t-il.



«Un professionnel
au service de l'eau»

Spécialisé dans l'assainissement des eaux pluviales,
des eaux usées, et suppression d'eau potable.

**CONSEIL, VENTE, POSE ET ENTRETIEN
DE SYSTÈME DE POMPAGE.**

8, chemin King Siong - 97400 SAINT-PIERRE
GSM 06 92 77 47 25 - www.somhydro.fr



POMPES FUNÈBRES ROSET ET FILS

CONTRATS OBSÈQUES
TRANSPORTS FUNÉRAIRES
ORGANISATION DE CÉRÉMONIES
AIDE DANS LES DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES
PRISE EN CHARGE DES
OPÉRATIONS FUNÉRAIRES



LIEU DIT «Petit manoir» 97232 LE LAMENTIN • Tél. : 05 96 39 29 64 • 06 96 95 99 90

www.pompes-funebres-lelamentin.fr

80^e ANNIVERSAIRE D-DAY & BATAILLE DE NORMANDIE

ALBERT ISAAC ALFANDARI TÉMOIGNE ET FÊTE SON CENTIÈME ANNIVERSAIRE

- Nous voulons que tous ceux qui ont donné leur vie pour la France soient reconnus comme victimes de barbarie à quelque titre que ce soit, quelque conflit que ce soit ! Peu à peu les voix des survivants s'éteignent, ils resteront dans la mémoire des élèves, des enseignants, des associations qui ont épaulé NEO afin que cet extraordinaire moment fût !



Toujours dans le cadre de notre partenariat avec la FNDIRP du Var, à l'invitation de Madame Gstalter qui avait contacté la FNAPOG l'année dernière, Néo Verriest a également fait témoigner Albert Isaac Alfandari, venu de Marseille pour l'occasion. Notre témoin a dignement fêté avec les élèves ses... 100 ans !

Né en 1924 à Smyrne, Isaac Alfandari de son nom de naissance grandit dans une famille aux origines judéo-espagnoles. Fuyant la misère, la famille émigre en France en 1930, Isaac a six ans.

Ils obtiennent la nationalité française trois ans après. Le quartier de l'Estaque-gare, au nord de Marseille, devient le point de chute de son père et de ses

deux oncles. Isaac témoigne n'avoir jamais ressenti d'antisémitisme avant-guerre de la part des Marseillais.

La guerre arrive, suivent bientôt les prescriptions du régime de Vichy. Le frère aîné, David, est arrêté par la Gestapo dans le train, enfermé à la prison Saint-Pierre, puis à Drancy.



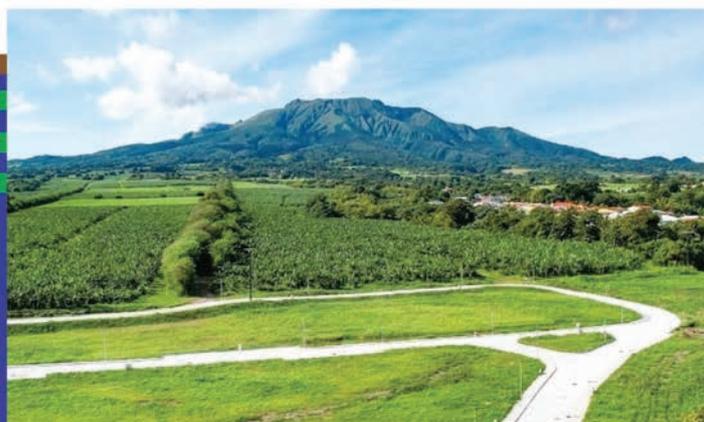
SERVICES AMBULANCES PANONNAISE

Services Ambulances Panonnaise est une entreprise spécialisée dans le transport ambulancier à Bras Panon, sur l'île de La Réunion. Elle assure des interventions rapides et efficaces, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour les urgences médicales et les transports médicalisés.

Les ambulances de Services Ambulances Panonnaise sont équipées des dernières technologies médicales pour assurer le bien-être et le confort de ses patients.

L'équipe de professionnels qualifiés et expérimentés assure un service de qualité pour répondre aux besoins de chaque patient en toute sécurité. Située au 38 rue Ma Pensée, l'entreprise est facilement accessible et est un partenaire incontournable pour les services de santé et les patients de la région.

RIVIERE DES ROCHES - 38 RUE MA PENSÉE 97412 BRAS PANON
02 62 51 01 15



22, rue du Docteur Hippolyte Morestin, Basse-Pointe - 97218 Martinique

+596 696 32 65 96 - communication@villedebassepointe.fr - villedebassepointe.fr

**ALBERT ISAAC ALFANDARI
TÉMOIGNE ET FÊTE SON CENTIÈME ANNIVERSAIRE**

80^e ANNIVERSAIRE
D-DAY & BATAILLE
DE NORMANDIE



Isaac et ses parents continuent d'écrire à David, jusqu'à la réception d'un billet jeté du train, annonçant son départ vers l'Est « dans un camp de travail ». Ce convoi 55, à destination d'Auschwitz-Birkenau, l'emène vers la mort. Isaac continue d'écrire des fausses lettres pour faire croire à ses parents que David se porte bien. Suit bientôt l'arrestation de l'oncle, dénoncé comme « gaulliste ». Albert redouble de vigilance.

Alors qu'Albert travaille au Pas-de-Lanciers, ses parents et sa sœur Rebecca sont arrêtés à leur tour. C'est un ami qui l'attend à la gare pour lui annoncer la nouvelle. De Drancy, son père est déporté par le convoi 77, sans retour. Sa mère et Rebecca quittent les Baumettes le 1er août dans un convoi composé de nombreux résistants, convoi détourné et libéré par le maquis de Vanox le 4 août.

A la Libération, Albert, vingt ans, abandonne ses études médicales pour subvenir aux besoins de sa mère et de ses sœurs. Le retour tant espéré du père et du frère n'arrivera jamais.

Depuis quelques années, Albert témoigne de son passé dans les établissements scolaires de la région.

Sa fille Corinne, venue des Etats-Unis pour le centenaire de son père, témoignait des traumatismes hérités de la guerre transmis d'une génération à l'autre. Beaucoup d'émotion pour elle qui assistait pour la première fois à un témoignage de son père devant des scolaires.

A l'issue du témoignage, notre ami a soufflé ses bougies sur un gâteau sélectionné par les élèves de Saint-Mandrier.



Néo Verriest

L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE

Le bricolage à prix entrepôt.



Av. de la République
71200 LE CREUSOT

03 85 77 05 49



 Entrepôt du Bricolage LE CREUSOT

www.entrepot-du-bricolage.fr



**CONSTRUCTION - RENOVATION
HABITAT ET INDUSTRIEL
CHARPENTE - COUVERTURE
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR
PISCINES**

Tél. : 05 63 34 71 72

1271 route de Léznignac
81300 GRAULHET

E-mail : batiment@martorel.com

Site : www.martorel-maconnerie-graulhet.fr



Envie de changer, de créer ou de reprendre une entreprise ?

BGE Guadeloupe-Îles du Nord vous apporte conseil et appui dans votre démarche entrepreneuriale

133 Rue Maurice Flory- le Bourg, Les Abymes
Guadeloupe, Guadeloupe

+590 590 48-0070

accueil@bgeguadeloupe-idn.com
bgeguadeloupe-idn.com



TÉMOIGNAGE de Madame Gisèle Tailpied

Bayeux le 26 mars 2024

Je suis Madame Tailpied Gisèle demeurant à Bayeux, Pupille de la Nation.

Mon père a été tué à la guerre en 40, il a été fait prisonnier comme tant d'autres et les Allemands les ont fait marcher jour et nuit.

Ils avaient leurs bagages et c'était lourd, là il y en a un qui lui a dit Poupinet : « lâche tes bagages », il ne pouvait plus marcher, il est tombé et les Allemands l'ont fusillé.

Jour et nuit ça bouffe des hommes et quand vous avez vos bagages sur le dos, bah ils n'en pouvaient plus !

Ça s'est passé à Ransart près d'Arras, une dame âgée m'a écrit, Papa s'est trainé sur les marches de l'église et il est allé mourir là. J'y suis allé. Les Allemands venaient les chercher pour les enterrer et il y en avait qu'on aurait pu sauver, peut-être Papa mais ils ont été achevés.

Les Allemands en ont enterré quelques-uns et les autres, ils les ont emmenés au four crématoire ou je ne sais pas ce qu'ils ont en fait.

Je suis allé à Arras, la maire d'Arras m'a tout expliqué. Il a été fusillé par les Allemands.

Maman a été des années sans savoir qu'il était mort, elle le croyait prisonnier ! J'étais toute petite car je suis née en 35 et papa a été tué en 40.

On se privait pour lui faire des colis et on n'avait pas grand-chose, comme ils ne revenaient pas (les colis) Maman disait qu'il les recevait mais qu'il ne pouvait pas nous écrire.

Pendant 4 ans on était sûr qu'il était vivant, quand le maire de Bayeux après la libération lui a annoncé qu'il était mort, elle s'est évanouie et est tombé par terre.

J'étais gamine mais ça m'a marqué.

Mon papa était agent de police à Bayeux.

Je n'ai pas beaucoup de souvenirs du débarquement, quand les Américains sont passés avec des chars, maman ne voulait pas voir. Je regardais par la fenêtre.

Depuis ils font des petites fêtes de temps en temps et j'y vais parfois. Il y avait des gens sur les chars, j'ai dit à maman regarde on y va.

Elle m'a dit regarde si tu veux mais moi j'ai vu assez d'horreurs comme ça. Forcément papa n'était pas revenu donc ça ne l'intéressait pas.

Gisèle Tailpied

*Pupille de la Nation, Orpheline de Guerre
Conflit 39-45, née en 1935*

1 MILLION DE PIÈCES AUTO
TOUTES MARQUES

A PRIX INTERNET !



CAYENNE 45, Z.A. de Galmot
Tél: **0594 35 78 95**

KOUROU 6, rue Zenobe Gramé
Tél: **0594 32 03 74**

www.guyane-nippon-pieces.com - Email: nps-kourou@orange.fr

RENDEZ-VOUS CHEZ

DELARTE

GUIPAVAS

CC Les portes de Brest Guipavas
105 rue Pierre Jakez-Hélias

OUVERT 7/7 **02 98 02 17 01**



RCS SIDA RENNES 428 886 653 - PHOTO: ANA TEIGERBA



4 chemin Antony Payet
97418 La Réunion
06 92 51 59 55



Chemin de Quenehem
62470 CALONNE-RICOUART
03.21.52.97.00
flex-n-gate.com

Where solutions are built

80^e ANNIVERSAIRE D-DAY & BATAILLE DE NORMANDIE

TÉMOIGNAGE

Carmaux. Ces résistants étrangers dans le Tarn

J.-L.G

L'essentiel

Le 21 février dernier, Missac Manouchian, résistant, arménien, fusillé le 21 février 1944 à la forteresse du Mont-Valérien, est rentré au Panthéon. C'est la reconnaissance tant attendue de la résistance étrangère en France en 1944. Des résistants étrangers qui étaient nombreux dans le Tarn.

Jean-Pierre Przybylski (auteur du livre La Résistance polonaise dans le Tarn) rappelle : "N'oublions jamais que dans le Tarn, des résistantes et des résistants d'origines étrangères se sont également battus pour la libération du département en 1944".

On peut citer Roman Pietrowski alias capitaine "Maurice", responsable d'un maquis polonais dans la vallée du Viaur, qui s'est sacrifié pour ses hommes, de façon héroïque, le 6 août 1944.

Cette communauté étrangère du Tarn aura payé un lourd tribut à la liberté.

Plus de 500 volontaires polonais

Plus de 37 résistants étrangers se sont fait tuer durant les combats de la libération du département. Indépendamment de leurs opinions politiques, ces immigrés étaient pour la majorité polonais, espagnols, italiens, ukrainiens d'origine polonaise, tchèques, hongrois.

La majorité d'entre eux étaient arrivés dans le Tarn dès les années 1920 aux mines d'Albi et de Carmaux, puis en 1944 renforcés par des Géorgiens, Kazaques, Ukrainiens, déserteurs de l'armée allemande.



Roman
Pietrowski
dit Maurice

Parmi ces nombreux résistants étrangers, on peut citer Wladislaw Hamerlack, Giacomini, de Blaye-les-Mines ; Elviro Gonsalez, Trcziolek de Saint-Benoît de Carmaux ou encore Capelna Paco (Aveyron), Adamski, Smola, Szkirus, Zykowski Boleslaw père et Zykowski Boleslaw fils de Cagnac-les-Mines. Ils étaient pour la plupart issus de cette nombreuse communauté étrangère installée dans le Tarn dès les années 1920.

"Nous voulions juste retrouver un pays libre"

Tajchman Boleslaw capitaine Stachek dit "Albert", mineur polonais à Blaye-les-Mines, estime que plus de 500 volontaires polonais ont participé aux actes de résistance, ils étaient de Blaye-pour ses hommes et Cagnac-les-Mines.

Jadowski, mineur de fond à Cagnac, écrira dans ses mémoires : "Je ne suis pas rentré dans le maquis par convictions politiques, mais nous voulions juste retrouver un pays libre". Stanislas Kubacki, membre de la M.O.I sur Paris laissa une lettre à sa femme et à son fils dans laquelle il écrivait : "Je meurs pour la liberté, pour la France et pour la Pologne".

PS: Roman Pietrowski dit "Maurice" était le papa de notre ancien Vice-Président André Pietrowski, de la délégation de Moselle !

Après de nombreux courriers, de bataille en bataille, il a réussi à obtenir l'indemnisation qui lui était due !

Malou Lorenzon
Présidente Nationale

MOTS DES FÉDÉRATIONS FNAPOG



Fnapog ARTOIS FLANDRES

Le mardi 9 Avril 2024 à 6h30 du matin, s'est déroulée la Cérémonie commémorative "du Lever du Jour" du 107^{ème} Anniversaire de la Bataille d'ARRAS devant le Mur du Mémorial de la CARRIERE WELLINGTON.

Mémoire de l'Evènement célébré : Le 9 Avril 1917, 24000 soldats britanniques surgirent de la Carrière de Wellington pour livrer la fameuse Bataille d'Arras.

Chaque 9 avril à 6h30 du matin: un hommage est rendu aux soldats du Commonwealth au pied du mur du mémorial. Cette commémoration internationale rend hommage à tous les soldats tombés lors de la bataille à travers les récits et témoignages de ceux qui l'ont vécue.

La cérémonie se déroule devant le mur mémorial de la Carrière Wellington, sur lequel sont inscrits les noms des Formations d'infanterie et de cavalerie engagées lors de la Bataille d'ARRAS. Cet espace mémorial honore le sacrifice des troupes du Commonwealth, venues en Artois combattre et mourir pour la Liberté.

Valdemar KNOPIK - Président



Fnapog NORMANDIE

A Bayeux, au Jardin de Salomé s'est tenue la cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme.

A la Mémoire de Salomé Girard 18 ans.
 Décédée suite à l'attentat du 18 avril 2011 à Marrakech
 Et de toutes les victimes d'attentat
 Que cet endroit soit un peu à ton image
 Un lieu de Mémoire et de Rencontres pour la jeunesse
 Un lieu de repos pour le passant.
 Un instant à l'écoute de la nature.
 Et pour tous un moment de Paix et de Sérénité
 D'où surgirait parfois ton rire "Eclat de Joie"
 Qui nous signifierait qu'envers et contre tout la Vie continue
"rien ne justifie le meurtre d'un innocent"

Quelle que soit la cause qu'on défend, elle restera toujours déshonorée par le massacre aveugle d'une foule innocente où le tueur sait d'avance qu'il atteindra la femme et l'enfant.

Albert Camus

MOTS DES FÉDÉRATIONS FNAPOG



Fnapog HAUTE-GARONNE

Peu d'activités en ce moment. Néanmoins nous allons participer à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du débarquement, avec un dépôt de gerbe, au mémorial du maquis de Saint-Lys situé sur mon ex commune de Bonrepos sur Aussonnelle. Maquis attaqué par division Das Reich le 12 août 1944 : 9 maquisards et 12 civils y ont perdu la vie. Nous y participons tous

les ans mais cette année est particulière, d'autant que d'autres associations mémorielles, écoles et collèges y seront conviés.

Nous sommes en contact avec le Souvenir Français du 31, Mr MEZURE, pour remise de notre drapeau (puisque sans porte-drapeau) à un musée dédié situé dans un collège « Le Ferradou de Blagnac ». Je serai aussi en tant que président invité à certaines cérémonies.



Fnapog HAUTES-PYRENNÉES

Que les élus de la République mettent enfin en application

La loi Clémenceau nous concernant : nous "**les Oubliés de la Nation**".

Nos pères et mères sont morts pour la France.

Respectez leur Mémoire !

Drôme | Il donnera le coup d'envoi des 80 ans de la Libération

Macron à Vassieux pour l'Histoire



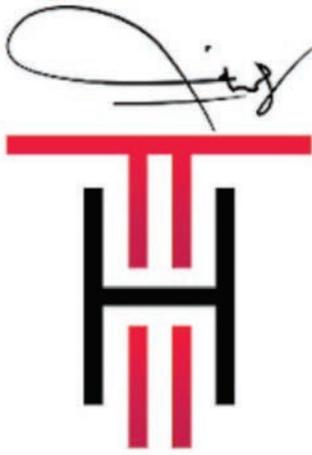
Emmanuel Macron a choisi Vassieux-en-Vercois pour lancer, le 16 avril, les commémorations des 80 ans de la Libération de la France. Ce sera le premier président de la République à faire officiellement le déplacement. Le D.L./L'Antérieur Pages 2-3 et 99

Fnapog DRÔME - ARDÈCHE - VAUCLUSE

Plateau des Glières...Vassieux ..6 juin, etc
Hommages à ces soldats, maquisards
Morts au combat

Pour leurs orphelins toujours le même mépris

Jean-Pierre LECLERE
Délégué



TRANSPORT HASSANI

TRANSPORT HASSANI SASU

87, avenue du 8 mai 1945 - 76610 LE HAVRE

Tél : 06 50 29 49 22

E-mail : transport.hassani76@gmail.com

PHARMACIE CARMENTINE

du Bourg de Goyave



*6 résidence Budon
Goyave, 97128, Guadeloupe
Tél. : +590 590 95 94 44*

ALBERT TRANSPORT

Coupra Albert Transporteur

albert.coupra@wanadoo.fr

PORT : 06 94 23 82 02



Credit Photo: Sgrèment Ingram

Entreprise générale de bâtiment spécialisée dans le secteur **AUTOMOBILE & INDUSTRIEL**



Bâtiments et extensions industriels
Génie-civil VL, PL et Industrie

ENTREPRISE **BERCHER**
Bâtiment

Raccordements de matériels de peinture, carrosserie

Réalisation de sorties de cheminées industrielles

Revêtement de sol

Installation de chauffage industriel



www.bercher-batiment.fr

Tél : 02 32 07 05 33 - contact@bercher-batiment.fr - 57 Rue St Fiacre 27930 Brosville

MOTS DES FÉDÉRATIONS FNAPOG



Fnapog BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

25 - 54 - 88

Nous les pensions tous morts pour la même cause, notre Liberté

De quelque conflit que ce soit, ils ont donné leurs vies pour cette noble cause
Aujourd'hui des hommes s'engagent pour préserver ce précieux héritage

De cérémonies mémorielles en hommages, ils seront dans la pensée de tout un chacun
Et pourtant 80 ans, après nous leurs enfants demandent encore une juste reconnaissance
Les derniers témoins de ces conflits s'éteignent, nos générations s'étiolent
Bien sûr, il y a le devoir de mémoire auquel nous participons et que nous rendons vivant
Mais en ce 80^{ème} anniversaire de la libération de la France, nous demandons une nouvelle fois par respect pour leur Mémoire « Reconnaissance et réparation »

Christiane Dormois



Fnapog PACA - CORSE

Débarquement de Provence

Il est important de noter le 10 juillet 1943 l'opération « Husky », déclenchée par les alliés sur les côtes de Sicile.

Sous le commandement du Général JUIN, né à Bône en Algérie, « l'Armée d'Afrique », avec ses 112 000 hommes, se couvre de gloire en particulier à Monte Cassino. Elle est victorieuse là où les alliés sont tenus en

échec. Elle ouvre à nos alliés la route de Rome. En 6 mois de combat ses pertes dépassent celles de 2 ans de la grande guerre. La France ignora que ces Français se sacrifiaient pour elle en Italie.

Le 15 août 1944, l'opération Dragoon voit le débarquement sur les côtes de Provence de 260 000 soldats Français d'Afrique du Nord, *pieds-noirs* et musulmans sont à peu près à parts égales, aux côtés des Anglo- Saxons.

Sous la bannière du charismatique Général Jean de Lattre de Tassigny, surnommé « le Roi Jean », ces magnifiques soldats poussent, à la vitesse éclair, au repli de l'armée allemande le 19 août 1944, le commandement allié avait planifié 40 jours..... Seules les villes de Toulon et Marseille résistent. Au côté du Général de Lattre, le général Joseph de Monsabert s'empare de la colline de Notre Dame de la Garde avec ses valeureux soldats d'Afrique du Nord, Marseille est libérée. De Lattre, quant à lui, télégraphie au général de Gaulle un message plus prosaïque : « *Aujourd'hui J+13, dans le secteur de mon armée, il ne reste plus un Allemand autre que mort ou captif.* » Grâce à cette participation de l'armée française à la libération du continent, le général de Lattre ratifiera au nom de son pays la capitulation de l'Allemagne, le 8 mai 1945, à Berlin.

En 1962, lorsque ces mêmes Français d'Algérie durent abandonner cette Algérie Française qu'ils avaient inventée, ils furent reçus d'une façon éhontée par cette France qui avait oublié qu'elle leur devait sa liberté.

Michel Sarlandie

Electricité
Plomberie
Peinture..



Centre d'affaires 27300 Bernay



A VOS SERVICES DEPUIS 2016

Isolation Interieure et
exterieure RGE

02 77 09 73 97



172 rue de Villers Saint Lucien
60000 Beauvais - FRANCE
07 60 00 60 75

www.optiontourisme.com
contact@optiontourisme.com

CENTURY21
DARY IMMOBILIER
SAINT FLORENT



ACHAT-VENTE-GESTION- LOCATION



CENTURY 21
Dary Immobilier

Résidence Sainte Anne
20217 SAINT FLORENT
04 95 37 21 20 - dary.stflorent@century21.fr

www.century21-dary-st-florent.com



Assurances
M. COLOMBO CONSEIL

Rivières des Pères - 97100 BASSE-TERRE
Bureau: 0590.46.11.16
Mobile: 0690.59.30.87

mcolomboconseil@orange.fr
www.mcolomboconseil.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MORBIHAN - GRAND OUEST



Mme GESLIN
Directrice de l'ONaCVG du Morbihan



M. AZGAG
Conseiller Départemental

Membres du Bureau, du Conseil d'Administration, porte-drapeaux ainsi que Mme GESLIN, Directrice de l'ONaCVG du Morbihan et M. AZGAG, Conseiller Départemental chargé de la mémoire

L'an deux mil vingt-quatre à 10 heures, les membres de l'association se sont réunis à BRANDÉRION, Restaurant Municipal l'ESCALE, avenue de Goulaine, en assemblée générale annuelle.

L'assemblée est présidée par Madame LE HIR Odile. Le secrétariat est assuré par Madame Hermine THÉRY.

I - RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2023

• **12 janvier 2023** - Sépulture de Francis Pencolet à

QUIBERON (Jean-Claude, Patrice, Martine, Hermine et moi-même)

- **07 février 2023** - Sépulture de BARDOUIL Amédée à CLÉGUER (Jean-Claude, Patrice, Martine, Hermine et moi-même)
- **19 mars 2023** - Cérémonie mémorielle pour l'AFN à LORIENT (Jean-Claude porte-drapeau) - à VANNES (Jean-Pierre porte-drapeau)
- **1^{er} avril 2023** - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à KERVI-

GNAC (Jean-Claude, Patrice porte-drapeaux, maître de cérémonie Henri)

- **30 avril 2023** - Cérémonie mémorielle Journée de la Déportation (Jean-Claude porte-drapeau) à LARMOR-PLAGE
- **30 avril 2023** - Cérémonie mémorielle Journée de la Déportation (Patrice porte-drapeau à VANNES)
- **30 avril 2023** - Cérémonie mémorielle Journée de la Déportation (représentation par Henri RIO à HENNEBONT)



ACTIVITÉS DE GROUPES • AFTERWORKS • FAMILLES
ACTIVITÉS SPORTIVES AVEC LOCATION DE MATÉRIEL

RUE DU PONT - 25720 AVANNE-AVENEY
07 66 20 51 25
chloe.crochard@groupe-psl.fr



Station Services TotalEnergies Jambette

Z. I. DE LA ZONE DE GROS LA JAMBETTE
LE LAMENTIN - 97232 MARTINIQUE
+596 596 50 07 38

TAXI CALDAS N°2

COMMUNE DE RATTACHEMENT FOUG

TRANSPORTS DE MALADES ASSIS
à votre service 7 jour sur 7

Tél. 03 83 62 71 13
Port. 06 08 25 08 77



MARTELLI

AGENCE IMMOBILIÈRE

Location Gestion Vente
04.95.31.38.02

www.agencemartelli.com

AGENCE DU Quai

Transaction - Location - Gestion - Garantie des Loyers

CABINET EXPERT EN IMMOBILIER

de notre compétence naît votre confiance !

21 bis, Quai de Londres • 55100 VERDUN
Tél. 03 29 8613 70
www.agenceduquai-immobilier.fr
Email : j.mangin55@wanadoo.fr



PLOMBERIE-SANITAIRE

- SALLES DE BAINS
- TRAITEMENT DE L'EAU (calcaire)
- CHAUFFE EAU SOLAIRE THERMODYNAMIQUE

ÉLECTRICITÉ

- GÉNÉRALE
- DOMOTIQUE

SOLAIRE

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES

- GÉOTHERMIE • POMPE À CHALEUR
- CONDENSATION GAZ-FIOUL
- MUR CHAUFFANT
- PLANCHER CHAUFFANT

SERVICE APRÈS-VENTE

- ENTRETIEN CHAUDIÈRES TOUTES ÉNERGIES
- RAMONAGE
- CONTRAT D'ENTRETIEN

Z.A. Les Rochettes
72320 MONTMIRAIL **02 43 93 65 10**
www.entreprise-chaillo.com

- **08 mai 2023** - Cérémonie mémorielle 39-45 à LORIENT (Jean-Claude porte-drapeau) et à KERVIGNAC (Patrice porte-drapeau). A HENNEBONT représentation par Henri.
- **15 mai 2023** - Sépulture de MOISAN Linette à PLUMELEC (Jean-Claude, Patrice -porte-drapeaux - Martine et Hermine)
- **27 mai 2023** - Cérémonie mémorielle Journée nationale de la Résistance à LORIENT (Jean-Claude porte-drapeau)
- **8 juin 2023** - Cérémonie mémorielle pour les Morts pour la France d'Indochine à LORIENT (Jean-Claude porte-drapeau)
- **18 juin 2023** - Appel du Général de Gaulle (cérémonie qui s'est déroulée au Plateau de la Garenne à VANNES sur invitation de M. le Préfet du Morbihan) - (porte-drapeaux : Jean-Claude et Patrice)
- **23 juin 2023** - Cérémonie de la citoyenneté organisée à LORIENT par le Préfet du Morbihan (lauréats des concours mémoriels - accueil dans la citoyenneté - décorations pour acte de courage et de dévouement) - (cérémonie en présence de Martine et de moi-même)
- **13 juillet 2023** - Cérémonie commémorative organisée par la Mairie de LOCMINÉ au Fort de Penthièvre à SAINT PIERRE QUIBERON (porte-drapeaux : Jean-Claude et Patrice)
- **23 août 2022** - Cérémonie à Kermassonnelle (Kervignac) (porte-drapeaux : Patrice et Jean-Pierre)

• **3 octobre 2023 à PARIS : A.G.O. de la FNAPOG NATIONALE** moi-même la Présidente et la Vice-Présidente M. BIHOUISE

- **11 novembre 2023** - Cérémonie mémorielle Armistice 14/18 à LORIENT (porte-drapeau Jean-Pierre)
- **11 novembre 2023** - Cérémonie mémorielle Armistice 14/18 à KERVIGNAC (porte-drapeau Patrice)
- 5 décembre 2023 - Cérémonie mémorielle ALGÉRIE (porte-drapeau Patrice)

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat :

VOTE A L'UNANIMITÉ

> II - RAPPORT MORAL :

Je tiens une fois de plus à vous remercier de votre présence ici aujourd'hui. Par cette présence vous témoignez de l'intérêt que vous portez à notre association et à son développement.

Ce fut une année riche en rebondissement imprégnée à la fois d'espoir et de désillusion.

Le 27 avril dernier, nous nous sommes rendus au Haras d'Hennebont, moi-même ainsi que les 3 porte-drapeaux (Mrs GUEHENNEUX, RIO et THÉRY) sur invitation de M. BOLOT, Préfet du Morbihan et de M. JACQUES, Député de la 6ème circonscription à participer à un temps d'échange organisé à l'occasion de la venue de Mme MIRALLÈS, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la mémoire.

Nous avons pu nous exprimer auprès d'elle et lui avons fait part de nos doléances. Elle a paru très réceptive. A cette occasion je lui ai remis un courrier relatif à notre association, courrier dont j'ai eu, quelques semaines après, réponse, dans lequel était indiqué qu'elle prenait bien en compte nos réflexions et qu'un rapport serait établi courant du mois de septembre avant la loi de finances fin 2023.

A la suite de cet entretien, nous avons pris rendez-vous auprès de la permanence de M. JACQUES, Député de la 6ème circonscription qui se situe à HENNEBONT. Le 17 juillet, M. THÉRY et moi-même sommes rendus au rendez-vous. Nous avons été très bien reçus par M. JACQUES qui nous a promis de nous tenir au courant de ce futur rapport. Chose qu'il a respecté mais qui ne correspondait pas à nos attentes à savoir : c'était simplement une redite du rapport déposé il y a quelques années par Messieurs ENFRUN et AUDOUIN. Quelle déception !...

Le 10 octobre 2023 Mme MIRALLÈS est auditionnée sur le projet de loi de finances 2024. Cette audition est d'ailleurs sur le site FNAPOG.fr.

Ses déclarations sont on ne peut plus claires : « il n'est nullement envisagé l'élargissement des décrets de 2000 et de 2004 qui ne concernaient que les victimes de crimes ». L'impact d'un tel élargissement à l'ensemble des Pupilles de tous les conflits représenterait plus d'un milliard d'euros sur la base de l'indemnité forfaitaire accordée aux bénéficiaires desdits décrets.

Maigres compensations :

ELLE AJOUTE

- par contre, les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre ne seront pas oubliés lors des commémorations de 2024 et 2025,
- Le renouvellement de la composition du Conseil d'Administration de l'ONaCVG va permettre la présence d'un Pupille de la Nation ou de Victime de Guerre.
- L'augmentation des dépenses d'action sociale en faveur des pupilles majeurs sera multiplié par 5 grâce à 4 millions d'euros supplémentaires.

Deux amendements faisant suite à ces déclarations ont été déposés à l'Assemblée Nationale par des parlementaires (députés et sénateurs du DOUBS). Tous deux ont été soit rejetés soit laissés lettre morte.

Comme chaque année, le Bureau, le Conseil d'Administration et surtout nos porte-drapeaux ont été très sollicités (voir rapport d'activités joint au procès-verbal).

Le 3 octobre dernier, Mme BIHOUISE, Vice-Présidente et moi-même nous sommes rendues à PARIS afin d'assister à l'assemblée générale ordinaire du Bureau National. Le compte-rendu de cette assemblée vous a d'ailleurs été adressé personnellement par courrier.

A cette occasion nous avons appris que pour raisons de santé la Présidente de la délégation BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ avait décidé de se retirer. Une question s'est alors posée : que vont devenir ses adhérents ?

Après discussion et concertation avec Mme BIHOUISE nous avons décidé de rattacher la Région PACA-CORSE au Morbihan soit 57 adhérents qui ont reçu un courrier explicatif de la part du Bureau National. A ce jour 29 personnes nous ont déjà rejointes et réglées leur cotisation 2024. Ce qui porte à 165 notre effectif.

En ce début d'année une lueur d'espoir est venue éclairer notre ciel. Monsieur PATUREL, ici présent, vient d'être nommé en qualité d'administrateur à l'ONaVG National par arrêté du 24 janvier 2024 au titre du 2ème collègue.

Il est à noter qu'aucune personne dans l'entourage des Associations des Pupilles de la Nation n'avait pu obtenir un poste auprès de cette instance. Peut-être une prémisse (une avancée) ...

Je lui laisse la parole, il va peut-être vous en dire plus au sujet de ses nouvelles fonctions.

En conclusion et dans les circonstances actuelles, il faut rester soudés et surtout porter haut et fort nos convictions en union avec nos parents MORTS POUR LA FRANCE : comme le dit l'adage « tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir. »

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat :

VOTE A L'UNANIMITÉ

Je vous remercie de votre attention. Si vous avez des questions, et dans la mesure du possible, je tâcherai d'y répondre immédiatement ou, après concertation avec le Bureau National.

*Photo de nos porte-drapeaux
De gauche à droite :*

- R. LE DEVENDEC
- J. CL. GUEHENNEUX
- H. RIO
- P. THÉRY
- J.P. LE HIR



LA FRANCE ET SON DEVOIR DE MÉMOIRE

Ce mercredi 27 mars, s'est déroulée, à l'Institut Catholique de Paris, une « table ronde » organisée par l'Equipe de l'initiative étudiante de « Se Souvenir Catho » sur le thème de La France et son devoir de Mémoire, animée par Monsieur Serge Barcellini, Président Général du Souvenir Français, et Monsieur Guillaume d'Anlau, ancien Directeur du Centre Européen du Résistant Déporté du Struthof, table ronde à laquelle était conviée la FNAPOG en sa qualité de partenaire du Souvenir Français.

En fait, cette table ronde revêtait plutôt la forme d'une conférence.

Je résume, ci-après, les points qui ont plus particulièrement retenu mon attention.

Monsieur Barcellini a indiqué que, au sein du Conseil d'Administration du Souvenir Français qui compte trente membres, il y avait un représentant de chacun des quatre cultes catholique, protestant, juif et musulman.

La mémoire comporte trois axes :

- Notion de la mémoire,
- Utilisation faite de la mémoire,
- Evolution de la mémoire.

Il convient de différencier Mémoire et Commémoration.

« Qu'est-ce qu'une nation ? ». Dans une conférence prononcée le 11 mars 1882, à la Sorbonne, Ernest Renan exprime la conception française de la nation : « l'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie ».

Une nation est une âme, un principe spirituel, c'est une histoire commune, une histoire partagée. Elle se construit sur un riche legs de souvenirs en commun, avec son passé et de véritables héros.

Toutefois, il faut aussi de l'oubli.

Rôle de l'Etat dans la transmission mémorielle : il crée les journées commémoratives, garde les archives, subventionne la recherche et finance partiellement la sauvegarde des lieux de mémoire.

L'Etat n'est pas le seul acteur, il faut aussi compter avec la société civile, dans un pays démocratique tout au moins. Exemples : le 11 novembre en 1922, la Shoah en 1981/82 où l'Etat a suivi la société civile.

S'agissant des noms donnés à des rues, écoles, collèges, lycées..., on constate une féminisation des héros et une ouverture à l'international.

En 1946, il n'y avait pas de rue, de pièce de monnaie ou de timbre avec le nom de vivants.

A partir de 1870, le héros peut être tout un chacun.

Il y a un tri de l'Histoire en fonction du temps présent. La mémoire est menacée par les réseaux sociaux ; tout le monde la trie sur Internet et il s'ensuit de la désinformation.

Honorer les héros - Transmettre : Comment faire évoluer le rite pour l'adapter aux générations qui n'ont pas cette culture ? Il s'agit de faire une offre qui puisse séduire les jeunes dans la transmission des valeurs républicaines et de ceux qui ont défendu le territoire national.

Une demande sociétale a fait se développer le tourisme de mémoire.

Pour ce qui me concerne, je dirais, en réponse à l'évocation par un jeune participant de débaptiser le nom de l'avenue Bugeaud, à Paris XVIème, qu'une lecture des événements historiques hors de leur contexte et en fonction des ressentis du moment (le « wokisme ») n'est pas forcément un service à rendre à la Mémoire.

Hélène BENEZIT

QU'EST-CE QU'UNE NATION ? Par Stéphanie RAMOS

Selon Ernest Renan, la nation repose sur l'existence d'un peuple parlant la même langue, partageant une culture commune en plus de la langue.

Mais comme il l'expose, une nation, ce n'est pas seulement un sang ou un territoire, c'est la volonté de vivre ensemble. En se reconnaissant une histoire commune et se projetant dans un avenir commun.

La France a été confiante dans les vertus d'assimilation en accordant d'office la nationalité française à "un individu né en France d'un parent étranger qui y est lui-même né". Il faut pour cela, en vivant sur le sol français, marquer sa volonté d'assumer les droits et les devoirs du citoyen.

Par rapport à d'autres pays, la France a eu tendance à privilégier l'homogénéité culturelle : quadrillage administratif fondé sur la centralisation et la départementalisation. C'est Louis XIV qui a fait progresser la centralisation, après avoir attaché plusieurs provinces au royaume.

Il n'a pas hésité à écrire aux Perpignanais, jusque-là sujets du roi d'Espagne, pour leur ordonner de s'habiller "à la française".

Avant cela, Mazarin avait créé le collège des Quatre-Nations afin que les jeunes aristocrates des nouvelles provinces soient éduqués et retournent chez eux diffuser les bonnes pratiques de Paris et de la cour.

La Révolution va amplifier cette volonté d'homogénéité.

Les droits de l'homme, universels, devraient être imposés à tous.

L'expansion coloniale va donner à l'assimilation une dimension missionnaire.

Dans les discours télévisés, certains parlent "d'intégration" parce que c'est un mot qui implique un processus économique et social, le respect de la loi, mais qui ne concerne pas le mode de vie.

Le facteur religieux est un des débats principaux.

Et pourtant, nous sommes plus unis qu'au XIX^{ème} siècle.

Les premiers à connaître l'assimilation ont été les Bretons, les Alsaciens et les Provençaux... et ce ne fut pas toujours simple.

Il faudrait aujourd'hui face à des Lycéens poser la question suivante : les règles religieuses vous conduisent-elles à adopter des comportements contraires aux lois de la République ?

Les Romains par exemple étaient ouverts : ils ne voyaient aucun problème à ce qu'une personne venue d'Espagne devienne empereur. Ce fut le cas d'Hadrien, mais il fallait parler latin et respecter la culture romaine.

En revanche, les Etats-Unis ont eu beaucoup de mal sur le sujet parce que l'origine de leur multiculturalisme est racialisé. Tocqueville avait observé que les Indiens refusaient de rejoindre la société américaine car ils ne seraient jamais traités comme des Américains.

La France a été l'école des valeurs universelles.

Les petits devaient au primaire apprendre à lire, écrire et compter.

Et l'école devait donner une instruction morale et civique.

1881 établit la gratuité de l'enseignement public primaire.

Afin de fonder une unité nationale, la France va créer une mythologie héroïque qui fonde cette unité par un récit rassembleur. Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Bayard, les héros de l'histoire sont revisités.

La France, qui jadis rêvait de gloire, a été humiliée : la chute de Napoléon I^{er}, la perte de l'Alsace-Lorraine au profit des Allemands sont restées une plaie béante. De même, l'affaire Dreyfus, cet Alsacien de confession juive, défendu par Zola, déchirera la France.

QU'EST-CE QU'UNE NATION ? Par Stéphanie RAMOS

La révolution industrielle va créer un abîme entre les bourgeois et les ouvriers. Aujourd'hui, on panthéonise aussi beaucoup.

Le temple des grands hommes de la patrie, c'est le Panthéon.

Simone Weil acceptera d'y reposer qu'accompagnée de son mari.

Quant au Bleu, blanc, rouge ?

Né le 17 juillet 1789, quand Louis XVI, reçu à l'hôtel de ville, trois jours après la prise de la Bastille, accepte de mettre son chapeau à côté d'une cocarde blanche, symbole du commandement militaire, les cocardes bleu et rouge, emblèmes de la ville.

Très vite, la cocarde va devenir drapeau.

Ce drapeau, bleu, blanc, rouge, il va être :

Grandiose sous Napoléon, rejeté à la Restauration par les Bourbon.

Un poète, Alphonse de Lamartine, va rendre indissociable du destin de la France ce drapeau tricolore.

A partir de 1870, de septembre 1870, sous la IIIème République, la bannière tricolore devient, comme Marianne, l'emblème de la République.

Au point que...

En 2022,

Emmanuel Macron, qui, au début de sa présidence française du Conseil de l'Union européenne, avait fait installer à sa place un drapeau européen aux douze étoiles, a dû le faire enlever très vite... parce qu'on criait au scandale !



BASTIA IMMOBILIER



ERA IMMOBILIER BASTIA POUR LA VENTE ET LA LOCATION :
4 Rue Gabriel Péri - 20200 Bastia
Tél. 04 95 31 48 05 - Email : immocentre@erafrance.com

BASTIA IMMOBILIER POUR LE SYNDIC :
45 Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 32 77 48 - Email : contact@bastiaimmobilier.fr



GARAGE EXPERT
LENFANT JM AUTO

Entretien et réparation toutes marques
Véhicules neufs et d'occasion
et voiture sans permis

28 RUE D'ILLIERS - 28120 MONTIGNY LE CHARTIF
Tél. : 02 37 24 23 44
E-mail : lenfantjmautoad@gmail.com



AMBULANCE
58
NEVERS



AMBULANCE - VSL - TAXI

TAXI - AMBULANCE 24/24 7/7
34 RUE D'ESTUTT DE TRACY - 58000 NEVERS
03 86 59 12 22



FERMETURES
EURELIENNES
SARL DEPAN' EXPRESS

DEPAN'EXPRESS
2 rue Charles Coulomb - Chartres
www.fermetures-eureliennes.fr

CDHA

Le CDHA (Centre de Documentation Historique sur l'Algérie, le Maroc et la Tunisie) est le plus important centre privé de documentation sur l'histoire de l'Afrique du Nord pendant la période de souveraineté française. Créé en 1974 et reconnu d'Utilité Publique en 1985, il s'installe en 2019 dans ses murs, dans le Conservatoire National de la Mémoire des Français d'AFN, inauguré en 2019 au 36 avenue de l'Europe, 13090 Aix-en-Provence.



➤ LES MISSIONS DU CDHA:

Rechercher, rassembler, conserver et faire connaître la documentation, sous toutes ses formes et dans tous les domaines (histoire, arts, sciences, etc.), concernant l'histoire de l'Afrique du Nord avant et pendant la présence française, ainsi que celle des familles et des institutions qui y ont vécu.

➤ LA CONSISTANCE DE NOTRE FONDS DOCUMENTAIRE :

- Environ 29.000 ouvrages du XVIIe à nos jours ;
- Plus de 20.000 périodiques dont les premiers datent de 1840 ;
- Une très riche iconographie : cartes postales anciennes, albums photographiques anciens, collections de dessins et caricatures, etc. ;
- Une cartothèque de 1700 cartes géographiques dont les premières réalisées en 1830,
- Une muséothèque d'environ 900 objets ;
- Des fonds d'archives privées exceptionnels (archives familiales, d'entreprises, d'associations, etc.) ;
- Des archives orales avec une importante collecte de témoignages menée depuis 1980 recensant un millier d'interviews,
- Des films familiaux et institutionnels relatifs à l'AFN, constituant un patrimoine cinématographique très original.

➤ UNE ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE ANIMÉE PAR

- Quatre collaborateurs salariés, diplômés des métiers de la bibliothèque et des archives,
- Une chargée de communication en contrat d'alternance,
- Une soixantaine de bénévoles actifs constituant un appoint majeur pour la réalisation de nos objectifs, intégrés dans différents pôles d'activités,
- Un réseau actif d'une trentaine d'associations et amicales de Français d'Algérie (Pieds Noirs et Harkis).

➤ LES MOYENS DE COMMUNICATION

- Un site Internet www.cdha.fr, une page Facebook, une chaîne YouTube
- Une revue trimestrielle « Mémoire Vive »
- Une newsletter hebdomadaire
- Cinq expositions itinérantes : Paroles d'exode 1962, l'Algérie au fil de l'Art, les SAS une action méconnue de l'armée française, l'Armée d'Afrique, les Médecins de Colonisation,
- Une exposition permanente sur l'Exode et les objets de l'Exode.
- Des ateliers pédagogiques destinés aux scolaires

*Visites personnelles ou groupées guidées bénévolement sur rdv
N'hésitez pas à nous confier vos archives. L'équipe du CDHA vous remercie !*

HISTORIQUE DU STATUT DE PUPILLE DE LA NATION

La loi du 27 juillet 1917 crée le statut de pupille de la Nation. La proposition de loi avait été déposée le 22 avril 1915 par Léon BOURGEOIS sénateur de la Marne, il fallut donc plus de 2 ans pour que ce statut de Pupille de la Nation soit instauré. Nous devons cette loi à Georges CLEMENCEAU alors au gouvernement.

Ce fut lui qui le premier déclara : « Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous ».

Par son article 1, "La France adopte les orphelins dont le père, la mère ou le soutien de famille a péri, au cours de la guerre de 1914, victime militaire ou civile de l'ennemi". Un enfant, adopté par l'État à la suite d'un jugement du tribunal de grande instance demandé soit par le tuteur légal de l'enfant, soit par l'État lui-même, devient pupille de la Nation.

Ce statut ne peut toutefois être accordé que si l'une des cinq conditions suivantes est remplie : l'enfant est un orphelin dont le père ou le soutien de famille est mort à l'ennemi, l'enfant est un orphelin dont le père, la mère ou le soutien de famille est mort de blessures ou de maladies contractées lors de la guerre, l'enfant est un orphelin dont le père, la mère ou le soutien de famille est mort des suites de violences ou de sévices de l'ennemi, l'enfant est un mineur dont le soutien de famille est atteint

d'une invalidité telle qu'elle ne lui permet pas de subvenir correctement à l'éducation de l'enfant dont il est le tuteur, l'enfant est lui-même victime de guerre.

On peut donc être Pupille sans être Orphelin et inversement.

De la loi de 1917 découle la création d'un office national des pupilles de la Nation dont la mission est de contribuer à l'éducation et à la formation de ces enfants. Dépendant d'abord du ministère de l'instruction publique, cet organisme est finalement intégré à l'office national des anciens combattants (ONAC), lui-même créé en 1916 sous le nom d'office national des mutilés et réformés de la guerre.

Plus de 1 300 000 soldats français sont morts pendant la Première Guerre mondiale.

Ils laissent environ 1 100 000 orphelins de guerre et fils de mutilés ou d'invalides, en prévoyant leur adoption symbolique par la Nation, qui s'obligeait ainsi à leur apporter une protection morale et

matérielle.

La France est le seul pays européen à créer un tel dispositif pour les enfants des victimes de guerre.

Ils sont tellement nombreux qu'en 1929, les pupilles de la Nation représentent 1,8 % de la population française.

Ces enfants sont d'abord gérés par l'Office national des pupilles de la Nation, puis, à partir de 1946, par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

Cette organisation répartit les aides et subventions dans les offices départementaux afin d'aider les pupilles de la Nation au quotidien, jusqu'à leur 21 ans âge légal de la majorité.

Au fil des années, les conditions pour devenir pupille de la Nation s'élargissent : on prend ainsi en compte les enfants de soldats français impliqués dans d'autres guerres - près de 300 000 enfants deviennent pupilles de la Nation après la seconde guerre mondiale, 30 000 pour l'Indochine et 18 000 lors de la guerre d'Algérie.

HISTORIQUE DU STATUT DE PUPILLE DE LA NATION

On inclut également d'autres professions tels que les gendarmes, les Compagnies républicaines de sécurité (CRS), les magistrats ou encore les pompiers.

La loi du 23 janvier 1990 a étendu aux victimes du terrorisme le bénéfice de ces dispositions.

Par conséquent, les enfants des victimes d'actes terroristes ou les enfants eux-mêmes victimes de ces actes ont eux aussi vocation à la qualité de Pupille de la Nation, lorsque leur parent a été tué ou blessé à cette occasion. Il est rappelé que le suivi de l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre peut se poursuivre au-delà de l'entrée dans la vie active et notamment envers les pupilles les plus âgés.

Ainsi, plus d'un millier de pupilles majeurs font encore aujourd'hui l'objet d'un accompagnement par l'Office. "Le statut de pupille de la Nation"

La qualité de pupille de la Nation offre aux enfants et jeunes gens qui la reçoivent une protection supplémentaire, en complément de celle exercée par leurs familles. Elle ne les place nullement sous la responsabilité exclusive de l'Etat. Les familles et les tuteurs conservent le plein exercice de leurs droits et notamment, le libre choix des moyens d'éducation.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE STATUT ?

1/ Les orphelins de moins de 21 ans dont le père, la mère ou le soutien de famille :

a été tué à l'ennemi (ou sur un théâtre d'opérations extérieures ou lors d'un attentat terroriste commis depuis le 1er janvier 1982) ; est mort de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées du fait de la guerre ou à l'occasion d'une mission sur un théâtre d'opérations extérieures ou d'un acte de terrorisme ; est dans l'impossibilité de pourvoir à ses obligations et charges de famille par suite des blessures et maladies reçues contractées ou aggravées du fait de la guerre ou des opérations extérieures ou du terrorisme.

2/ Les enfants nés avant la fin des opérations effectuées sur un théâtre d'opérations de guerre défini par arrêté, ou dans les 300 jours qui auront suivi leur cessation, lorsque le père ou le soutien de famille se trouve, à raison de blessures reçues ou de maladies contractées au cours de ces opérations, dans l'incapacité de pourvoir à leurs obligations et à leurs charges de famille

3/ Les enfants et jeunes de moins de 21 ans eux-mêmes victimes de guerre ou d'actes de terrorisme. Pour les attentats commis en France, la qualité de pupille de la Nation est accordée quelle que soit la nationalité.

4/ Les enfants concernés par la loi du 19 juillet 1993

modifiée par les articles 69 et 70 de la loi n°2004-1343 du 9 décembre 2004 et par l'article 114 de la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 :

les enfants de magistrats, militaires de la gendarmerie, fonctionnaires des services actifs de la police nationale, fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, fonctionnaires des douanes, tués ou décédés des suites d'une blessure ou d'une maladie contractée ou aggravée du fait d'un acte d'agression survenu : a) au cours de l'accomplissement d'une mission de sécurité publique, ou b) lors d'une action rendant à constater, poursuivre ou réprimer une infraction.

les enfants des personnels civils et militaires de l'Etat participant aux opérations de recherche, de neutralisation, d'enlèvement et de destruction des munitions de guerre et engins explosifs, tués pendant ces opérations ou décédés des suites d'une blessure reçue ou d'une maladie contractée ou aggravée du fait desdites opérations ;

les enfants des personnes participant aux missions susmentionnées sous la responsabilité des agents de l'Etat concernés, tués ou décédés des suites d'une blessure reçue ou d'une maladie contractée ou aggravée du fait de l'accomplissement de ces missions.

HISTORIQUE DU STATUT DE PUPILLE DE LA NATION

Les enfants des personnes titulaires d'un mandat électif tuées ou décédées des suites d'une blessure ou d'une maladie contractée ou aggravée du fait d'un acte d'agression survenu lors de l'exercice de leur mandat et en relation directe avec leurs fonctions électorales.

Les enfants des professionnels de la santé décédés à la suite d'homicides volontaires commis à leur encontre par des patients dans l'exercice de leurs fonctions.

Les enfants dont le père, la mère ou le soutien de famille se trouve à raison de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées par un acte d'agression ainsi défini, dans l'incapacité de pourvoir à leurs obligations et à leurs charges de famille, peuvent également bénéficier du statut de pupille de la Nation.

5/ Les enfants dont le père, la mère ou le soutien de famille, de nationalité française, a été victime d'actes de piraterie maritime depuis le 10 novembre 2008 peuvent se voir reconnaître la qualité de pupille de la Nation dans les conditions fixées par le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre. Sont visés :

- Les orphelins de victimes d'actes de piraterie maritime
- Les enfants des victimes qui se trouvent dans l'impossibilité d'assumer leurs obligations et charges de famille par suite des blessures reçues ou des maladies contractées ou

aggravées par un acte de piraterie maritime

6/ Enfants dont le père, la mère ou le soutien a été victime d'un acte de terrorisme

Références : loi du 27 juillet 1917 / loi du 29 avril 1927 / loi n°55-1074 du 6 août 1955 / loi n°59-901 du 31 juillet 1959 / article 26 de la loi n°90-86 du 23 janvier 1990 / loi n°93-915 du 19 juillet 1993 / article 7 de la loi n° 2011-13 du 5 janvier 2011.

> COMMENT OBTENIR CE STATUT ?

La mise en oeuvre du statut de pupille de la Nation constitue une activité originelle de l'ONACVG et plus particulièrement de ses services départementaux.

> COMMENT SE DÉROULE LA PROCÉDURE D'ADOPTION ?

L'adoption par la Nation est prononcée par jugement du tribunal de grande instance dont dépend le domicile du demandeur. La demande peut être déposée par :

le père, la mère ou le représentant légal de l'enfant lorsqu'il est mineur ; par les jeunes eux-mêmes à partir de leur 18ème anniversaire, ; par le procureur de la République, par voie de simple requête, dispensée d'enregistrement et de timbre. Toute la procédure est communiquée au service départemental de l'ONACVG, et l'avis motivé du Directeur du service est requis.

C'est aussi auprès du service départemental du lieu de résidence que les familles trouveront les imprimés d'usage

et les conseils pour introduire leur requête. Les demandes doivent être déposées avant le 21ème anniversaire des enfants et jeunes gens. Le tribunal de grande instance prononce le jugement d'adoption ou de rejet, et ses décisions peuvent faire l'objet de pourvois en appel et en cassation. L'adoption, lorsqu'elle est prononcée, doit être mentionnée en marge de l'acte de naissance de l'enfant ou du jeune.

> QU'EST CE QU'APPORTE LE STATUT DE PUPILLE DE LA NATION ?

Le service départemental de l'ONACVG de résidence du pupille est qualifié pour :

1/ assurer l'écoute et le conseil :

- Il assure aux pupilles, dont il est responsable, le bénéfice prioritaire de toutes les lois protectrices de l'enfance.

2/ assurer la gestion des aides :

- Les actions de soutien exercées en faveur des pupilles de la Nation âgés de moins de 21 ans ou qui poursuivent leurs études au-delà de 21 ans s'inscrivent pleinement dans le droit à réparation. Leur mise en oeuvre a pour finalité d'assurer au minimum à l'enfant ce que le parent blessé ou décédé aurait pu lui apporter. Concrètement :

a) En matière d'entretien et d'éducation, l'ONACVG accorde, en complément des aides du droit commun (allocations familiales,

HISTORIQUE DU STATUT DE PUPILLE DE LA NATION

bourses d'études) et chaque fois que la situation le requiert des subventions aux pupilles de la Nation :

Subventions d'entretien destinées à assurer les besoins de base de l'enfant (garde, habillement, nourriture, loisirs) versées si nécessaire dès la naissance ; · Subventions pour frais de maladie, de cure, de soins médicaux en complément des prestations de la sécurité sociale et de l'aide médicale gratuite (prise en charge des frais d'optique, de traitements d'orthodontie etc...) ; · Subventions de vacances ; · Subventions d'études qui peuvent être renouvelées jusqu'au terme des études supérieures dès lors qu'elles sont entreprises avant 21 ans. A cet égard, il faut souligner que les pupilles de la Nation sont, de plein droit, exonérés du paiement des droits de scolarité dans les universités ; · Subventions pour les projets des pupilles entrés dans la vie active avant 21 ans.

b) En matière d'emploi :

Subventions d'aide à la recherche d'un premier emploi ; · Possibilité de prise en charge des formations dispensées par les neuf écoles de reconversion professionnelle de l'ONACVG ou par d'autres organismes de formation professionnelle ; · Octroi par l'ONACVG de prêts d'installation professionnelle, cumulables avec des prêts de première installation.

Sans intérêt, remboursables sur des délais pouvant couvrir 3 années, avec une franchise de 3 mois, ces prêts de 3.000 euros permettent de favoriser une installation professionnelle ; · Les pupilles de la Nation et les orphelins de guerre, quel que soit leur âge, bénéficient du recrutement par la voie des emplois réservés dans les administrations, les collectivités locales, les établissements publics qui leur sont rattachés et les hôpitaux publics ; · Les orphelins de guerre âgés de moins de 21 ans bénéficient de l'obligation faite aux employeurs de droit public ou privé occupant au moins vingt salariés de compter, dans la proportion de 6 % de l'effectif total, des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés.

b) En matière de fiscalité :

- *Tous les actes ou pièces ayant exclusivement pour objet la protection des pupilles de la Nation sont dispensés du timbre. Ils doivent être enregistrés gratuitement s'ils sont soumis à cette formalité ;*
- *Lorsque les pupilles de la Nation ont été adoptés par une personne physique, les transmissions à titre gratuit (dons et legs) faites en leur faveur par l'adoptant bénéficient des droits applicables en ligne directe et de l'abattement prévu à l'article 779 du code général des impôts, même en cas d'adoption simple ;*

- *De même, les dons et legs consentis aux pupilles de la Nation bénéficient du régime fiscal des mutations à titre gratuit en ligne directe lorsque le donateur ou le défunt a pourvu à leur entretien pendant cinq ans au moins au cours de leur minorité ;*
- *Les successions des personnes décédées du fait d'actes de terrorisme ou des conséquences directes de ces actes dans un délai de trois ans à compter de ceux-ci, ou de faits de guerre dans un délai de trois ans après la cessation des hostilités ou le fait générateur du droit, sont exonérées des droits de mutation. Les orphelins de guerre et les pupilles de la Nation devenus adultes demeurent à vie ressortissants de l'ONACVG et continuent à bénéficier du soutien moral et matériel de l'Office à l'instar de l'ensemble de ses ressortissants.*

Publié par Malou Lorenzon

Présidente Nationale
Présidente de la délégation
de Moselle
contact@fnapog.fr

MENTION

« MORT POUR LE SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE »

En complément des mentions « Mort pour la France » applicables aux situations de guerre et « Mort pour le service de la Nation » en lien avec une agression volontaire et conformément à la volonté du Président de la République, la mention « Mort pour le service de la République » (MPSR), a été créée dans le cadre de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021, permettant ainsi d'apporter une reconnaissance forte au personnel militaire, aux agents de la police nationale, de la police municipale, des douanes, de l'administration pénitentiaire, aux sapeur-pompier ou marin-pompier, aux acteurs d'organismes et d'associations agréées de sécurité civile et d'organismes agréés de secours et sauvetage en mer, décédés dans les conditions suivantes :

- du fait de l'accomplissement de leurs fonctions dans des circonstances exceptionnelles ;
- en accomplissant un acte d'une particulière bravoure ou un acte de dévouement ou pour sauver la vie d'une ou de plusieurs personnes, dépassant l'exercice normal de leurs fonctions ;
- au cours de missions, services, tâches, manœuvres ou exercices exécutés sur ordre et présentant une dangerosité ou un risque particuliers.

A noter que cette mention concerne les décès survenus depuis le 21 mars 2016.

Ce dispositif s'applique également aux personnels de santé décédés de la Covid-19 dans l'exercice de leurs missions entre le 1er janvier 2020 et le 31 juillet 2022.

Après instruction par l'ONaCVG (Département reconnaissance et réparation), une commission instituée par l'article 2 du décret n° 2022-618 du 22 avril 2022 a pour mission d'examiner chaque dossier de demande et de fournir au Premier ministre un avis sur l'opportunité d'attribuer cette mention. La composition de cette commission interministérielle est fixée par deux arrêtés du 21 avril 2022 ; elle est présidée par le Général de corps d'armée (2S) Armando De Oliveira et son rapporteur est Franck Leconte, chef du Département reconnaissance et réparation à la Direction générale de l'ONaCVG.

L'attribution de la mention permet également la reconnaissance de la qualité de « pupille de la République » aux orphelins d'un père ou d'une mère décédé au service de la République, jusqu'à l'âge de 21 ans révolus (les pupilles de la République, dont l'accompagnement est confié à l'ONaCVG, ne sont pas ressortissants de l'Office).

Cette qualité, qui n'est pas un statut, leur permet ainsi d'être accompagnés et d'obtenir un soutien administratif, social et si nécessaire, financier, dans des conditions similaires à celles des pupilles de la Nation. Cet accompagnement est confié par voie de convention à l'ONaCVG dont le réseau départemental permet un accompagnement des familles au plus près de chez elles.

La qualité de pupille de la République n'est pas définitive et s'éteint à 21 ans révolus, même si les bourses et subventions peuvent continuer à être versées au-delà de cet âge. C'est Stéphanie Despeaux, cheffe du Département de la Solidarité à la Direction générale de l'ONaCVG qui est notamment chargée du suivi de la gestion de ces pupilles de la République et des conventions passées avec les différents ministères concernés.

Au 31 décembre 2023, la Commission a rendu 59 avis : 55 favorables, 1 réservé et 3 défavorables. Par ailleurs, 59 décisions portant reconnaissance de la qualité de pupille de la République ont été prises en faveur de 30 familles.

LISTE DES FÉDÉRATIONS

Une volonté de présence régionale

PRÉSIDENTE NATIONALE
Marie-Louise Lorenzon

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Claude Dayon

TRÉSORIER
Henri Paturel

PRÉSIDENT NATIONAL D'HONNEUR
André Lefebvre

VICE-PRÉSIDENTE
Christiane Dormois

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE
Hélène Bénézit

PRÉSIDENTE NATIONALE D'HONNEUR
Anne Chalons

Solidarité – Mémoire – Fraternité



ARTOIS FLANDRES

Valdemar KNOPIK

24, rue des Bergeronnettes
62 000 DANVILLE
Tél. : 03 21 71 11 94 / Portable : 06 07 47 75 53
artois-flandres@fnapog.fr



BOURGOGNE

Jean-Pierre MOUREY

33, rue des Ecoles
71210 Saint Eusèbe
06 86 40 37 60
jp.mourey@orange.fr



DOUBS FRANCHE-COMTÉ

Christiane DORMOIS

11 chemin des Vareilles du milieu
25220 CHALEZEULE
03 81 61 36 90
doubbs@fnapog.fr

LISTE DES FÉDÉRATIONS

Une volonté de présence régionale



NORMANDIE

Henri PATUREL
 23, rue de Bretagne
 14000 Caen
 02 31 26 96 67 / 06 60 14 53 62
 normandie@fnapog.fr



MORBIHAN GRAND OUEST

Odile LE HIR
 14 rue de la Marne
 56260 LARMOR PLAGÉ
 06.51.97.54.56
 clugeryodile@gmail.com



MOSELLE GRAND EST

Malou LORENZON
 120 Rue Principale
 57450 Farschviller
 03 87 89 25 08 / 06 71 80 59 68
 moselle@fnapog.fr



PACA CORSE

Michel SARLANDIE
 20 traverses d'orange
 13100 AIX EN PROVENCE.
 04 42 93 11 76 / 06 52 06 34 25
 paca@fnapog.fr



HAUTES-PYRÉNÉES

Jeannie MENOT
 57 C bd Henri IV
 65000 TARBES
 05 62 93 92 62
 hautes.pyrenees@fnapog.fr

► LISTE DES FÉDÉRATIONS

Une volonté de présence régionale

Haute-Garonne



HAUTE-GARONNE

Claude PASSEPONT

Résidence « Les portes du Levant »

Appt : C 108

1 rue des lauriers

31850 MONTRABÉ

Tél : 05 34 47 29 59

haute-garonne@fnapog.fr



LANGUEDOC-ROUSSILLON

François RAVELLE-CHAPUIS

15 Rue des Jardins du Stade

34410 - SERIGNAN

Téléphone : 04 67 39 41 63

ravelle-chapuis.francois@neuffr



DRÔME - ARDÈCHE - VAUCLUSE

Jean-Pierre LECLERE

275, Chemin de Chaussagne

26400 Divageu

07 69 68 33 56

jplise2008@orange.fr



ILE DE FRANCE

Anne-Marie HARCZINSKI

3, rue de Grés

77240 Cesson

06 75 79 10 36

annemarie.harczynski@sfr.fr

➤ FÉDÉRATIONS

APPEL À COTISATION, SOYEZ VIGILANT !

Certaines associations, fortes de notre succès du portail Internet **Pupille-Orphelin.fr**, se font passer pour nous en vous réclamant 25 €, vérifiez que vous êtes bien à la FNAPOG adhérente UFAC.

Pour renouveler votre cotisation 2024 ou pour adhérer à la FNAPOG, envoyez un chèque de 22 € à

ARTOIS-FLANDRES

Guy BECOURT

215, rue Louis Roseaux Rés. Du Pré Fleuri
62120 SAINT HILAIRE COTTES - Tél. 06 95 34 29 62

NORMANDIE

Sylvestre CINGAL

6, rue Vilaine - 14190 SAINT SYLVAIN
Tél. 02 31 78 69 09

GRAND OUEST MORBIHAN BRETAGNE

Martine BIHOUISE

14 rue des Digitales - 56700 KERVIGNAC
Tél. 02 97 36 54 75

HAUTE-GARONNE

Claude PASSEPONT

62 chemin de la goutte
31470 BONREPOS SUR AUSSONNELLE
Tél. 05 34 47 29 59

HAUTES-PYRÉNÉES

Pierre CAMY

6 rue de Mousseigne - 65400 Saint-SAVIN
Té. 05 62 97 56 05

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Claude Dayon

2 allée des Raisins - 11160 CAUNES-MINERVOIS
Tél. 04 68 78 08 06

FÉDÉRATION DU DOUBS, DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE ET DES VOSGES (25-54-88)

Suzanne Favrot

8 Chemin des Vareilles du Milieu - 25220 CHALEZEULE
Tél. 03 81 61 30 30

FÉDÉRATION DE LA MOSELLE

Claude BERGER

8, Impasse du Muguet - 57160 CHÂTEL ST GERMAIN
Tél. 03 87 60 43 69

FÉDÉRATION DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Suzanne Favrot

8 Chemin des Vareilles du Milieu - 25220 CHALEZEULE
Tél. 03 81 61 30 30

HORS FÉDÉRATION ET RÉGION PARISIENNE

Martine BIHOUISE

14 rue des Digitales 56700 KERVIGNAC
Tél. 02 97 36 54 75

LISTE DE SYMPATHIE

CABINET MOCQUOT : boulevard Marne - Immeuble Panorama - 97200 MARTINIQUE

MME CAZALI : 71 chemin Grand Canal - 97490 SAINTE CLOTILDE

VISIOPLAN : 56 rue Louis Vannini - 93330 NEUILLY-SUR-MARNE - 01 70 02 27 27

➤ REQUÊTE

Présentée par la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre : **FNAPOG**.

1°) L'objectif de cette Requête est de sensibiliser les Élus de la République en responsabilité gouvernementale, sur l'absence d'intérêt qu'ils portent aux Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre.

Cette démarche rappelle aux Pouvoirs Publics que le Statut des Pupilles de la Nation est subordonné au contrat d'adoption accordé à vie, par un jugement du Tribunal Civil à l'enfant dont le parent a donné sa vie pour la liberté de la France. Donc le devoir de la République est d'apporter une juste réparation aux « adoptés » pour les traumatismes psychologiques qui ont bouleversé l'évolution des enfances, démunies de leur soutien paternel ou/et maternel.

En conséquence, nous souhaitons participer à une réunion organisée avec les instances de tutelle de soutien aux victimes de guerre, afin de définir les critères de cette réparation due aux Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre non indemnisés à ce jour.

Dans cet esprit, dans la prochaine programmation de Loi des finances pour application en 2024, une ligne budgétaire devrait

concrétiser cette réparation légitime des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre dont l'âge est très avancé.

De ce fait, fragilisés par une enfance altérée par le manque de soutien familial, nombreux sont ceux frappés par une dépendance handicapante et démoralisante.

Cette situation induit une condition de vie nécessitante.

Par ailleurs, l'ONACVG devrait nous accorder le privilège de ressortissants prioritaires, car nous sommes des « Victimes de Guerre » dont la Nation est « la mère adoptive à bon Droit »

2°) Par ailleurs pour les Pupilles de la Nation, il serait utile de revoir les critères d'examen des demandes d'aide financière.

Cette révision devrait être soumise pour avis à des représentants d'associations de Pupilles de la NATION.

3°) Pour le devoir de Mémoire, la gratuité de l'entrée des Musées est à considérer, nous sommes les derniers à pouvoir témoigner, donc la Mémoire Vivante c'est les derniers Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre.

Programme FNAPOG en vigueur

- Obtention de l'extension de la loi du 27 juillet 1917 pour obtenir une aide matérielle à destination des PN et OG de plus de 65 ans et retraites.
- Obtention d'une retraite annuelle d'un montant au moins équivalent à celle des anciens combattants.
- Création d'une journée d'hommage national pour les Pupilles de la Nation.
- Gratuité de l'entrée dans les musées pour les pupilles de la nation OG, et leurs petits enfants
- Œuvrer à la création d'un comité national représentatif des associations patriotiques pupilles de la nation, orphelins de guerre et anciens combattants.
- Reconnaissance mémorielle et matérielle des Pupilles, de la Nation dont le père ou la mère a été reconnu « mort pour la France »

➤ SUR L'OBTENTION D'UNE RÉPARATION :

Ouvrir le dialogue avec les Ministères et les parlementaires concernés afin d'élaborer une proposition de réparation

pour les Pupilles de la Nation et les Orphelins de guerre qui n'ont pu être pris en compte dans le cadre des décrets de 2000 et 2004.

Cette concertation aurait pour fondement la restitution de la « Dette », telle que voulue par Georges Clémenceau, sous forme de rente vieillesse dont les contours et modalités pourraient être envisagés lors de ce dialogue, et serait sans impact financier sur le budget de l'Etat!

Elle permettrait de clarifier l'estimation du nombre de pupilles et orphelins concernés.

Sur la base d'une étude publiée par une commission de travail de l'ONAC VG en date du 19 février 2011, présidée par Monsieur le Préfet Rémy ENFRUN, alors Directeur de l'ONACVG, sachant que bon nombre d'entre nos camarades sont décédés depuis, il serait possible d'effectuer une simulation plausible des futurs bénéficiaires de cette rente!

Cette reconnaissance aurait valeur de symbole, atténuerait la précarité de bon nombre d'entre nous dans une période où « vieillir » devient un poids pour les familles qui ont donné l'un des leurs à la Patrie, au nom de la Liberté!

Accès à l'entrée dans les écoles militaires pour nos petits-enfants et futurs petits enfants

Bon nombre de lycées militaires ont restreint les conditions d'admissions, lors de la classe de seconde, et établi des catégories de bénéficiaires !

Si les Pupilles de la Nation dont les Parents décèdent en opérations extérieures y sont admis, nos enfants, nos petits enfants ne font pas partie de ces catégories! L'exemple du lycée d'AIX en Provence le démontre!

Nous, Pupilles de la Nation, Orphelins de guerre demandons que cette admission leur soit accordée de plein droit, avec la notion de résultats scolaires adaptés.

Devoir de Mémoire

Ce sont à nos descendants qu'il appartiendra désormais de faire vivre la Mémoire de ces valeureux Disparus, car notre génération s'éteint et parfois notre propre mémoire nous fait défaut.

Nous sommes de toutes les cérémonies mémorielles, nous dialoguons sur le terrain avec les Personnalités influentes et témoignons de leur vie, de ce que fut notre vie après leur Mort, mais nous disons aussi leur courage, notre fierté de

savoir que grâce à eux, la France est Libre, au prix de leur sang et de nos larmes!

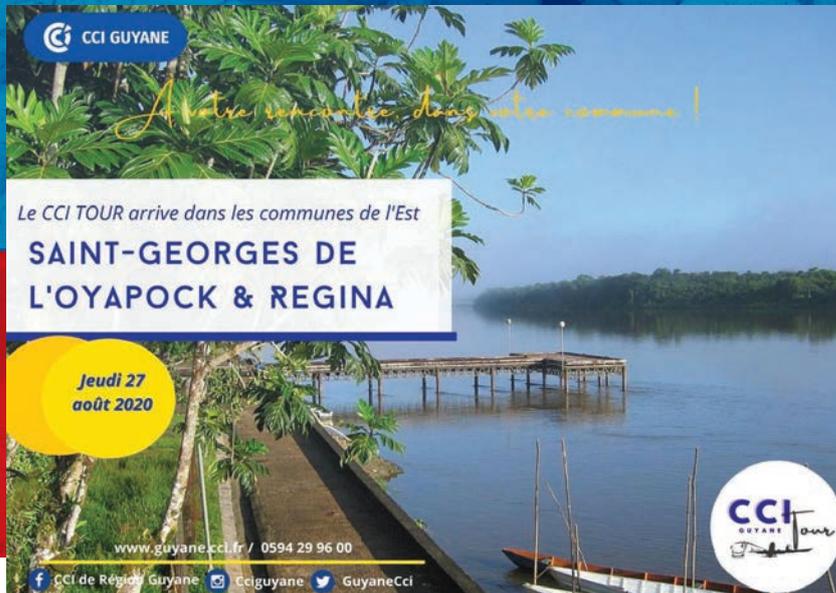
Nous sommes aux côtés des enseignants pour illustrer ce que fut cette partie de notre histoire, ces enseignants qui nous disent que parmi des élèves de quatrième, plus de la moitié d'entre eux ne savent pas que des guerres ont eu lieu !

Exiger que dans les livres d'Histoire scolaires il soit fait plus référence à cette deuxième Guerre Mondiale... expliquer le statut des « INCORPORÉS DE FORCE d'ALSACE - MOSELLE, l'Annexion de Fait de ces trois départements, afin que tout le monde sache pourquoi ils ont dû endosser l'uniforme allemand, se battre contre leur pays, afin que le reste du pays, de notre France, ne les traite plus, ne nous traite plus, de « Sales Boches ou Casques à pointe » !

Le centenaire de la Première Guerre Mondiale a été une réussite, mais elle est loin cette guerre...c'est maintenant les plus récentes dont il faut parler...

Nos Enfants nous soutiennent, ils sont au pied des monuments aux Morts, désormais ce sont à nos petits-enfants que nous léguons ce devoir, ils devront le transmettre de générations en générations !

HOMMAGE AU FONDATEUR ÉPONYME DE LA COMMUNE DE RÉGINA



Louis
Athanase
Théophane
Régina

A Nous sommes aujourd'hui réunis sur cette esplanade en devenir, pour célébrer la mémoire de Louis Athanase Théophane REGINA (1868-1922) ; de qui nous tenons le nom de la commune. Nous dirons qu'il est le fondateur éponyme de REGINA.

Dans l'assistance, se trouvent trois de ses enfants : Octave, Sergine et Germaine (éponymes) et quelques membres de sa descendance---

C'est ainsi que le Maire de la commune nous accueille lors de la cérémonie commémorative le 8 août 2004 où je me trouve, invité par Sergine « dossier Cyparis de septembre 2021 ».

Avant d'y revenir, voyons d'abord l'un de ses fils : Lycia Fernand Aristide, **mort au Champ d'Honneur pour la France**, le 8 septembre 1915 à Vienne le Château (51) où avec 1673 camarades, il repose à l'ossuaire de la



nécropole nationale de 442 inconnus de « La Harazée ».

Sergent au 14^{ème} régiment d'infanterie, c'est au cours de la bataille de l'Argonne (Marne), qu'il tombe avec sa section.

Il est cité à l'ordre du régiment :

« Excellent sous-officier, modèle d'activité, de dévouement et de bravoure, glorieusement tombé le 8.09.1915 à La Harazée en donnant l'exemple du devoir généreusement accompli ».

Nait le 9 octobre 1893 à Kourou, il est inscrit au Livre d'Or de la Guyane.



Revenons à la suite de l'accueil du Maire, ce nom que nos anciens nous ont laissé en héritage dont l'étymologie latine signifie REINE. Ce nom, il nous honore et nous oblige donc - vous les habitants de REGINA et nous, équipe municipale - qui ambitionnons de rendre notre commune, toujours plus vivante, dynamique et embellie, nonobstant l'insignifiance de nos ressources financières.

Alors comme une amorce de l'action conjuguée de chacun, au profit de la collectivité, je tiens à préciser avec un certain plaisir, que le buste, financé par souscription auprès de parents, amis, sympathisants et aussi d'originaires de la commune sera dévoilé par les enfants.

Quittons le Maire, et laissons le président du Conseil Général à l'origine de cette manifestation nous dire :

À l'époque, secrétaire de mairie à Guisambourg, commune alors riche et d'un passé prospère, à l'embouchure des eaux tumultueuses de l'Approuague, Louis Athanase Théophile REGINA décide de quitter les eaux banches, pour ouvrir boutiques dans les eaux claires, endroit où nous sommes aujourd'hui.

Tous les habitants qui vivaient et travaillaient le long du fleuve apprécièrent cette initiative. Au lieu d'affronter les éléments déchaînés de l'embouchure pour accoster à Guisambourg, avec les risques de noyade préféraient donc de faire escale ici où flottait une certaine tranquillité et où ils pouvaient avitailler et se ravitailler comme ils le souhaitaient. Et c'est là, que vint l'expression : **« aller à REGINA »** pour les populations des villages voisins. Très rapidement, son magasin, entouré d'habitations, devint lieu de rencontres, d'échanges, de sympathies et de convivialités qui ont longtemps et fortement marqué les esprits et finalement prévalut au moment du choix du nom à donner à cet endroit sinon pourquoi les habitants auraient-ils unanimement retenu plus tard ce nom de **REGINA**, reconnu chef-lieu de commune en 1969.

Le buste dévoilé, quittons l'inauguration et venons aux explications de la plaquette distribuée par le conseil municipal.

Louis Athanase Théophile Régina arrive en Guyane à l'âge de 15 avec son père et son oncle en provenance de la Martinique. Né à Fort-de-France le 11 décembre 1868, il est titulaire d'un certificat d'études primaires. Il obtient en 1902 un permis d'exploitation d'un gisement aurifère de



100 hectares sur la rive droite de l'Approuague et il est rapidement nommé membre de la commission consultative des mines.

On le retrouve dans les années 1910 secrétaire de mairie à Macouria où il est élevé à la première classe de son emploi et nommé à Sinnamary où il épouse le 12 juin 1909 Marie-Madeleine Thoulmey, né le 16 octobre 1887 à Kourou.

Régina, aussi vaste que le département de la Gironde, après Maripasoula est la deuxième commune de France la plus étendue, d'une superficie de 1 213 000 hectares dont 95 000 de marais classés réserve naturelle de Kaw qui est avec Guisambourg, villages accessibles qu'en pirogue.

Ce n'est qu'en 2003 qu'elle fut reliée de Cayenne à Saint-Georges-de- l'Oyapock (*frontière avec le Brésil*) par la route nationale n°2.



Régina en rouge



l'hôtel de ville et l'église



la gendarmerie



le musée

HOMMAGE AU FONDATEUR ÉPONYME DE LA COMMUNE DE RÉGINA

Louis Athanase Théophile Régina

Pour terminer, quelques curieuses images (mes photos et internet) de la faune et de la flore, parmi d'autres espèces du marais de Kaw :



En haut à gauche, puis dans l'ordre à la suite : **moucou-moucou** arbres qui bordent une partie du marais ; **cabaye** plus gros rongeur du monde ; **atipa** écailles ossifiées rappelant certains poissons préhistoriques cuirassés qui peut se déplacer dans l'eau et sur terre grâce à 2 petites nageoires ressemblant à des pattes ; **anguille électrique** peut atteindre jusqu'à 2,50 mètres et générer des décharges qui peuvent atteindre 600 volts pour

tuer d'autres poissons ; **piranha** se regroupent en banc pour attaquer une proie plus grosse ; **cul jaune** « cassique » couleur de son plumage oiseau tisserand dont la femelle construit son nid en pendeloque en une dizaine de jours avec des fils végétales de palmiers.

Serge Clay.

2 Agences

Fontenoy Immobilier - AGIT

GOSIER

Rue Paul Valentino
Bas du fort - 97190 GOSIER

05 90 90 16 16
agence-agit@fontenoy.com

ST FRANCOIS

Anse Champagne et la Marina
Résidence des Boucaniers
97118 SAINT FRANCOIS

05 90 85 56 82
agence-stfrancois@fontenoy.com



Syndic de Copropriété



Location - Gestion locative



Transaction



Location saisonnière



Prysmian Group est leader mondial de l'industrie des câbles et des systèmes pour l'énergie et les télécommunications. Nos activités sont essentielles au développement des communautés et contribuent pleinement aux transitions énergétiques et numériques indispensables à la préservation de notre planète. Nous agissons constamment pour rendre nos processus de fabrication plus sûrs pour nos équipes.



Ensemble, nous pouvons faire la différence au travail, à la maison, et partout où nous sommes.

Depuis 1845, notre usine Prysmian Group d'Amfreville-la-Mi-Voie est spécialisée dans la fabrication de câbles basse tension souterrains et aériens à destination de nos clients nationaux et internationaux.

Nous sommes un acteur local et engagé pour préserver l'environnement.

Nous soutenons la création d'infrastructures énergétiques et de télécommunications qui connectent les individus. Le progrès est la force motrice de notre entreprise et nos collaborateurs sont des experts dans leur domaine. Ils ne réagissent pas seulement sur l'instant, ils façonnent l'avenir.



PRYSMIAN GROUP

1 route de Paris - 76920 Amfreville-la-Mi-Voie - Tél: 02 35 02 70 00 - www.prysmiangroup.fr

